

# Commune de Soucieu-en-Jarrest



## Plan Local d'Urbanisme

Diagnostic territorial et enjeux du territoire



# Diagnostic de territoire

## Préambule

### Les enjeux du territoire

1. Territoire et environnement
2. Activités humaines
3. Morphologie urbaine et fonctionnement

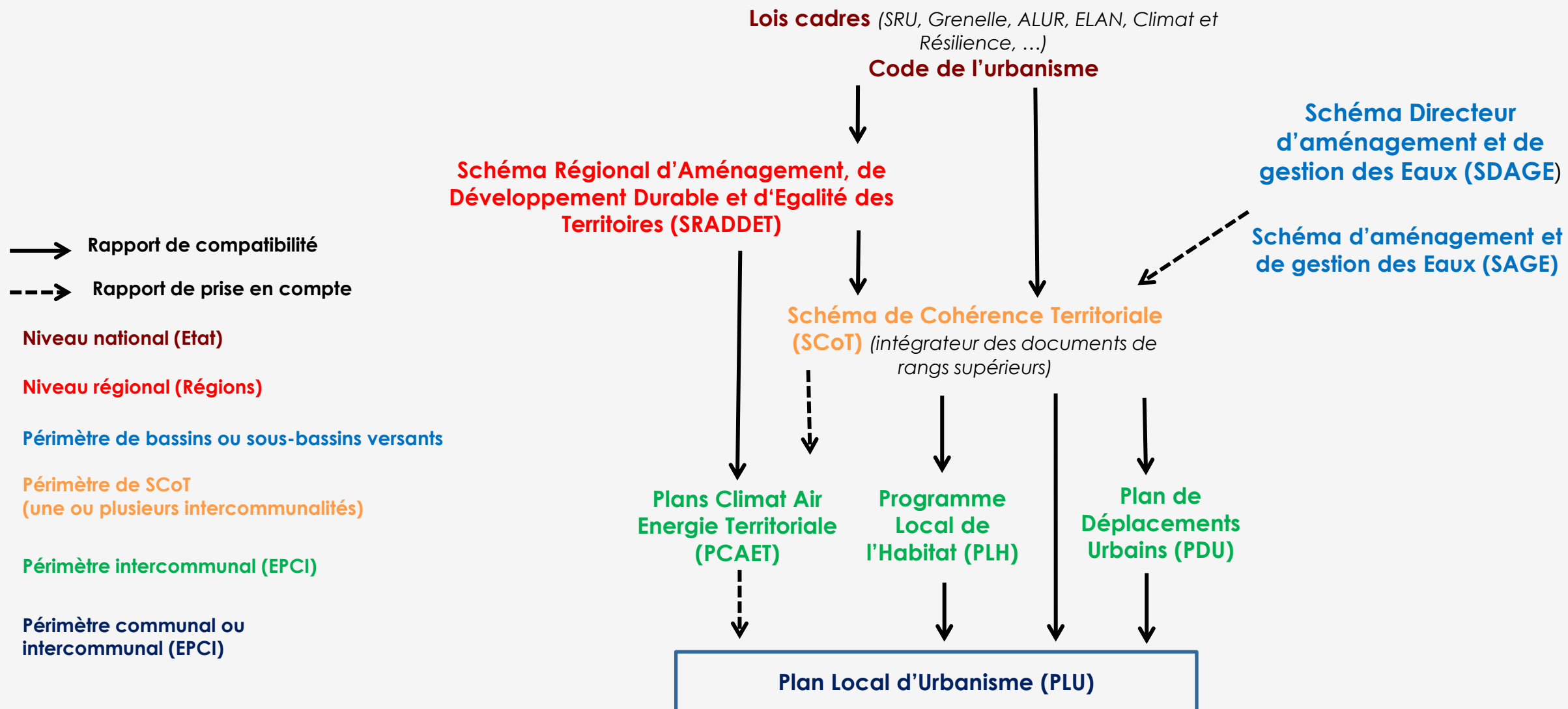
# Diagnostic de territoire

## Préambule

### Les enjeux du territoire

1. Territoire et environnement
2. Activités humaines
3. Morphologie urbaine et fonctionnement

# La hiérarchie des normes



# Les évolutions du cadre réglementaire et législatif

---

## => GARANTIR UNE GESTION ECONOMIQUE ET EQUILIBREE DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

### UN RENFORCEMENT DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE



#### **Loi SRU**

Assurer l'équilibre entre « un développement urbain maîtrisé » et la « préservation des espaces naturels, agricoles et forestier »

Principe d'une « utilisation économe des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux ».



#### **Lois Grenelle**

Analyser la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Fixer des objectifs chiffrés de la modération de la consommation des espaces

=> Consommer moins de terres agricoles et naturelles qu'au cours des 10 dernières années.



#### **Loi ALUR**

Analyser les capacités de densification et de mutation des tissus bâtis

=> Assurer en priorité un développement urbain qui s'appuie sur les « creux » et les éventuels espaces vacants.



#### **Loi Climat et résilience**

Zéro artificialisation Nette des terres agricoles et naturelles d'ici 2050.

## Contexte réglementaire local

---

- **SRADET Auvergne-Rhône Alpes**, modification en cours pour intégration de la loi Climat et Résilience (à ce jour non finalisée).
- **SCoT de l'Ouest Lyonnais**, approuvé le 13 janvier 2026 : commune identifiée en niveau 2 « polarité locale de proximité » dans l'armature urbaine.
- **PLH3 2022-2028 de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO)** : commune classée en polarité 2.

## ***Ce que dit le nouveau SCoT de l'Ouest Lyonnais***

### Niveau 2 - polarité locale de proximité

- 684 logements maximum sur 2021-2041 dont 331 logements sur 2021-2031 et 353 logements sur 2031-2041.
- 25% minimum de logements sociaux.
- Collectif, intermédiaire et groupé majoritaires dans la production (25% maximum d'individuel pur).
- Commune avec fort potentiel d'optimisation : production de logements dans l'enveloppe de 45% des logements sur 2021-2031 et de 70% des logements sur 2031-2041.
- Consommation maximale d'ENAF pour habitat, équipements et secteurs mixtes de 3,6 ha sur 2021-2031 et de 1,8 ha sur 2031-2041 (total de 5,4 ha).
- Densité minimale sur dents creuses et fonds de parcelles de plus de 2500 m<sup>2</sup> et en extension urbaine : 50 logts/ha sur 2021-2031 et 60 logts/ha sur 2031-2041.
- ZAE de bassin de vie existante avec projet d'extension : Arbora. consommation de 2,4 ha d'ENAF autorisée (coup parti) sur 2021-2031 (en plus des 5,4 ha pour habitat/équipements/mixte).
- Centralité commerciale intermédiaire : jusqu'à 1000 m<sup>2</sup> de surface pour les commerces pour réponse aux besoins hebdomadaires.

## ***Ce que dit le PLH3 de la COPAMO 2022-2028***

### *Polarité 2*

- 220 logements à produire pour Soucieu-en-Jarrest (37/an en moyenne).
- 29% de logements locatifs sociaux (64 logements) avec 30% de PLAI (19 logements) et un maximum de 20% de PLS (13 logements),
- 21% de logements en accession aidée (46 logements) avec une répartition de l'ordre de 30% en BRS et 70% pour les autres produits,
- Prévoir des opérations comprenant des logements de petites tailles (T1, T2, voir T3) pour les personnes âgées, les personnes handicapées et des logements spécifiques.
- Prévoir une offre en logements pour les besoins spécifiques (urgence, saisonniers, gens du voyage).

# Contenu et déroulement de la procédure de révision

---

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME EST CONSTITUÉ DES PIÈCES SUIVANTES :

- Un **rapport de présentation** comprenant :
  - Un diagnostic du territoire = situation communale à un instant « t » (état initial de l'environnement).
  - La justification du projet et des règles mises en place = pourquoi les règles ont été mises en place et en quoi elles permettent de répondre aux orientations et objectifs du PADD.
  - Une évaluation environnementale du PLU = impacts prévisibles induits par l'application du PLU et moyens mis en place pour les limiter.
- Un **projet d'aménagement et de développement durables** (PADD) = **projet communal** pour les années à venir ( $\pm 10$  ans) en matière d'aménagement.
- Des **orientations d'aménagement et de programmation** (OAP) = conditions d'aménagement de certains secteurs particulièrement stratégiques (OAP sectorielles) ou précisions sur les attentes en matière de qualité pour l'ensemble des projets (OAP thématiques),
- Un **document graphique** et un **règlement** = cartographie des différentes zones : Agricoles (A), Naturelles (N), Urbaines (U) et À Urbaniser (AU) et définitions des règles d'urbanisme s'appliquant à chaque zone.
- Des annexes = **compléments d'informations sur les autres règles applicables** concernant les réseaux, les servitudes d'utilité publique, les arrêtés préfectoraux, ...

# Contenu et déroulement de la procédure de révision



## LANCEMENT DE L'ÉTUDE

PHASE 1 :  
**ANALYSER LE TERRITOIRE,**  
prendre connaissance  
de SES ATOUTS et de SES  
CONTRAINTES

LE RAPPORT DE PRÉSENTATION

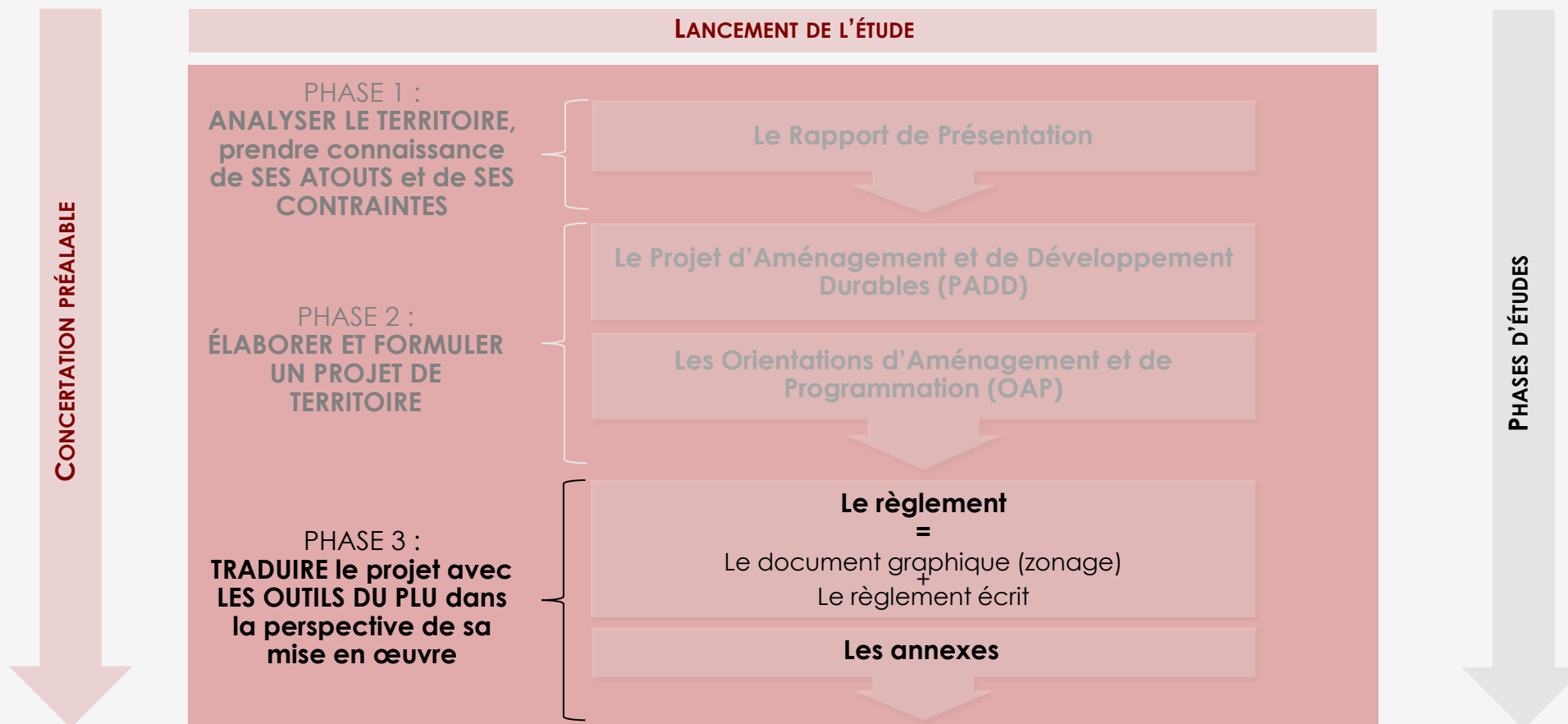
CONCERTATION PRÉALABLE

PHASES D'ÉTUDES

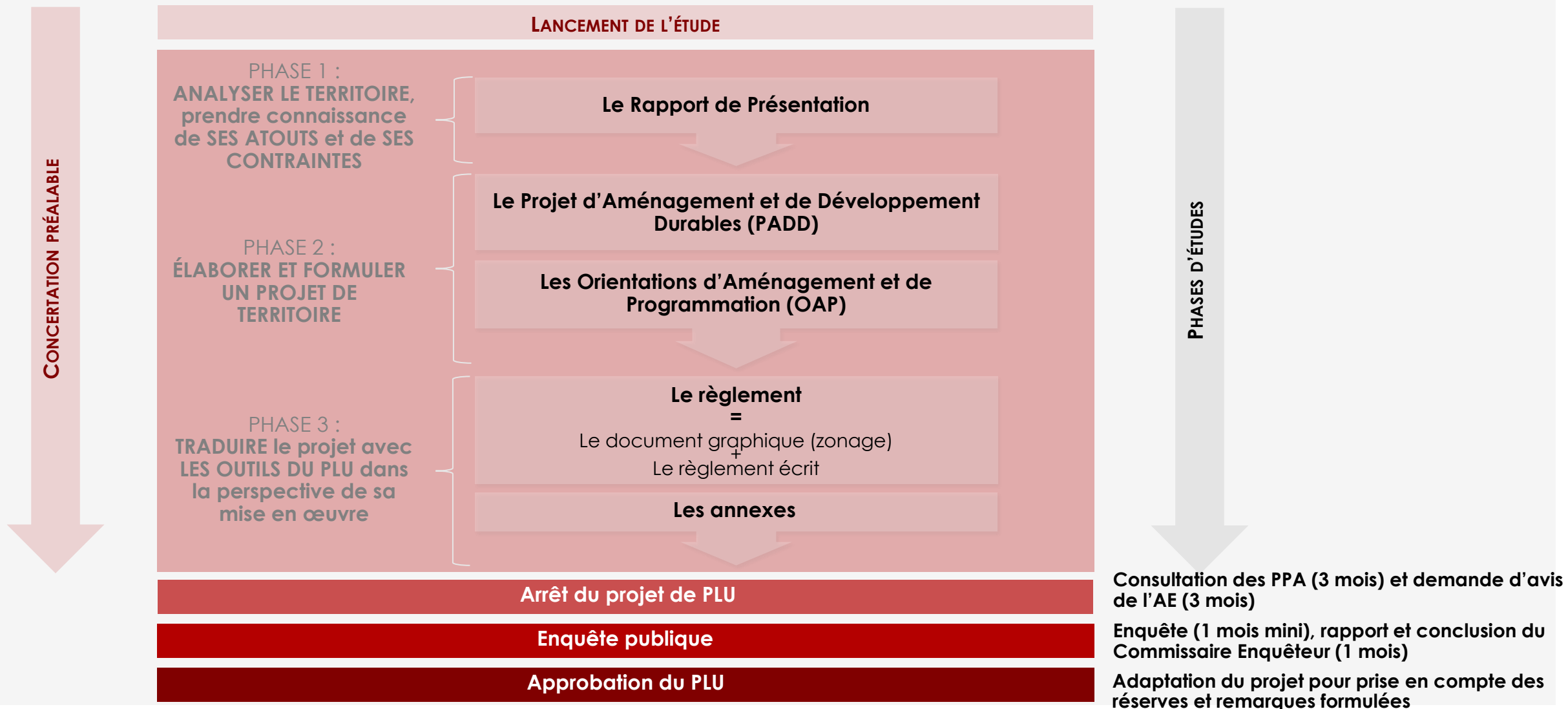
# Contenu et déroulement de la procédure de révision



# Contenu et déroulement de la procédure de révision

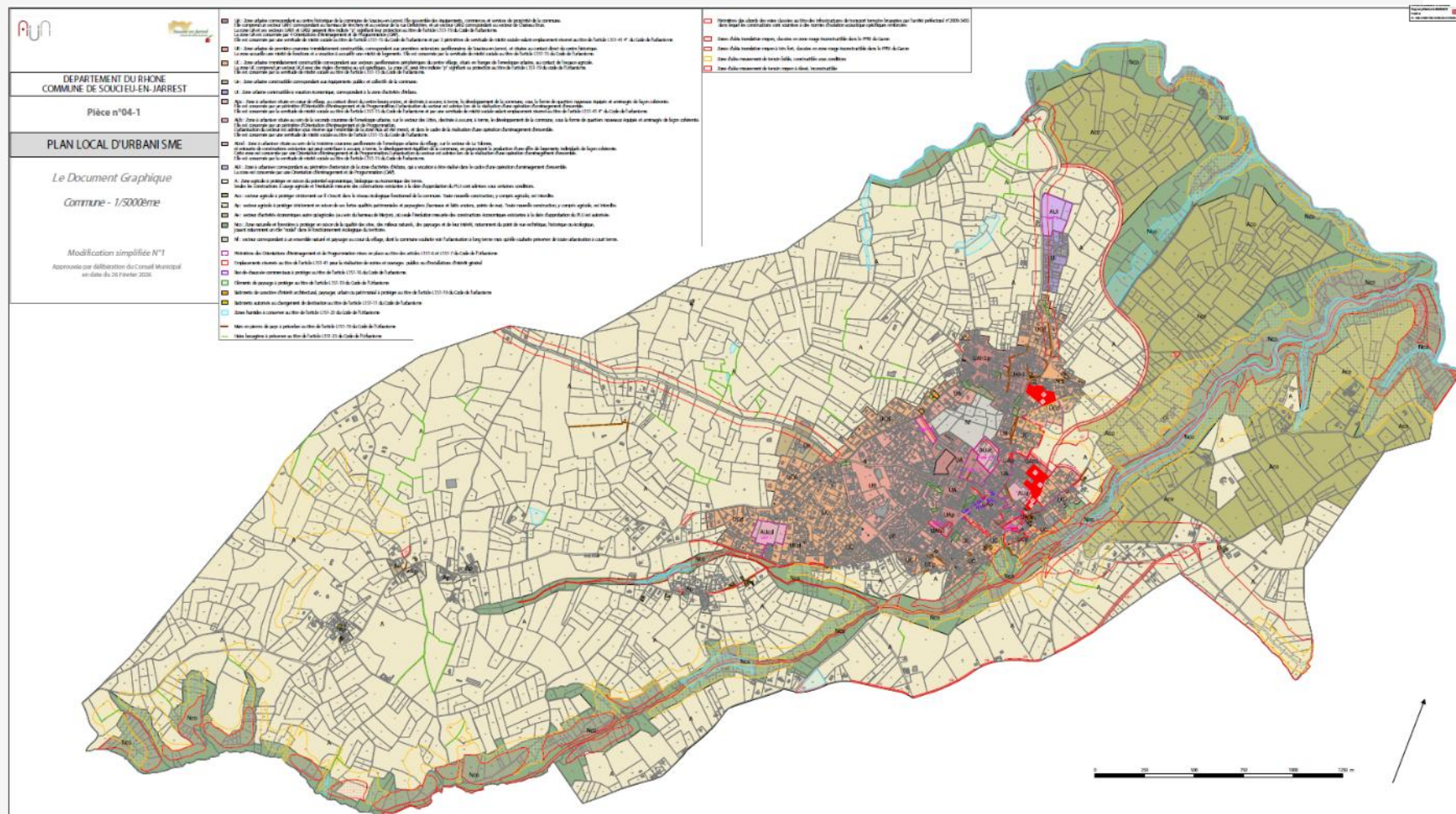


# Contenu et déroulement de la procédure de révision



# Le document d'urbanisme en vigueur

- **PLU actuel approuvé le 19 décembre 2018.**
- **1 mise à jour le 20 mai 2022** : mise à jour des SUP annexées au PLU.
- **1 mise à jour le 25 janvier 2023** : mise à jour du classement sonore des voies.
- **1 modification simplifiée approuvée le 20 février 2026** : mise en compatibilité avec le PLH3 de la COPAMO.



# Les objectifs de la révision

---

- **1/ Intégrer les dernières évolutions réglementaires et du contexte supra communal (PLH3, SCoT de l'Ouest Lyonnais, zonage d'assainissement, loi ZAN)**
- **2/ Accompagner et maîtriser le développement urbain de la commune** (accueil de jeunes ménages et primo accédants, échelonné dans le temps, réponse aux besoins en matière d'équipements et de services, renforcement de la centralité du village et l'accès aux commerces et services de proximité, consolidation des circulations douces et facilitation des continuités écologiques, adaptation du réseau viaire, limitation des divisions de parcelles successives afin que les servitudes de mixité sociale soient appliquées, étude d'éventuelles possibilités de développement sur les hameaux).
- **3/ Préserver le cadre de vie et l'environnement, limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles.**

# Diagnostic de territoire

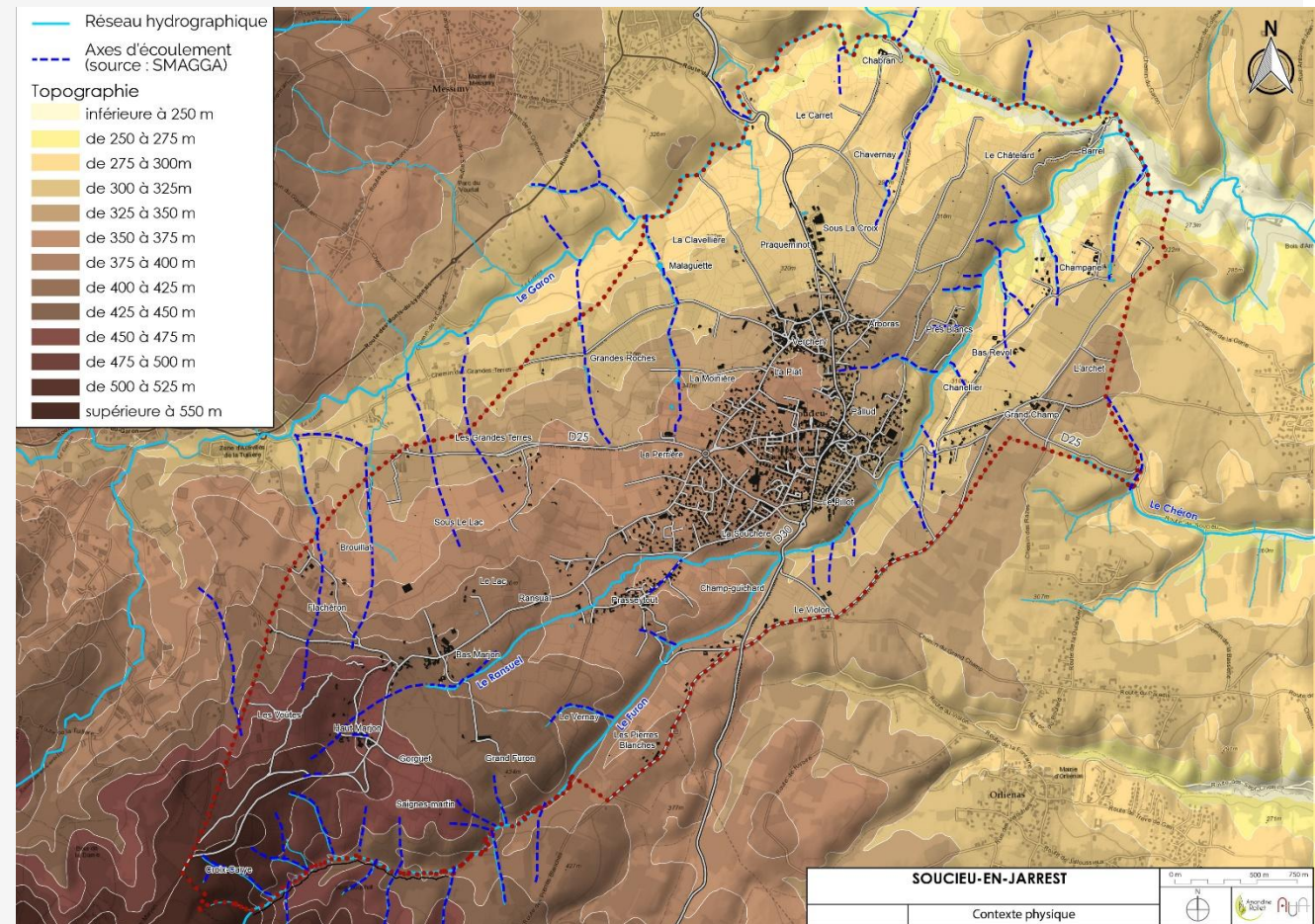
## Préambule

### Les enjeux du territoire

1. **Territoire et environnement**
2. Activités humaines
3. Morphologie urbaine et fonctionnement

# Le contexte physique et hydrographique

- **Une topographie marquée** : 224 m à son point le plus bas (le fond de vallée du Garon, en limite Nord de la commune) et 540 m d'altitude, à son point le plus haut (pointe Sud-Ouest du territoire, en limite avec la commune de Chaussan).
- **Le village et les principaux hameaux implantés sur le plateau** à une altitude comprise entre 330 et 450 m environ.
- **2 cours d'eau principaux** :
  - Au Nord, le Garon, affluent du Rhône se jette dans le fleuve en aval, sur le territoire de Givors.
  - Au Sud, le Furon et son affluent le Ransuel, traverse le territoire communal du Sud au Nord et se jettent dans le Garon (lieu-dit « Barrel »).

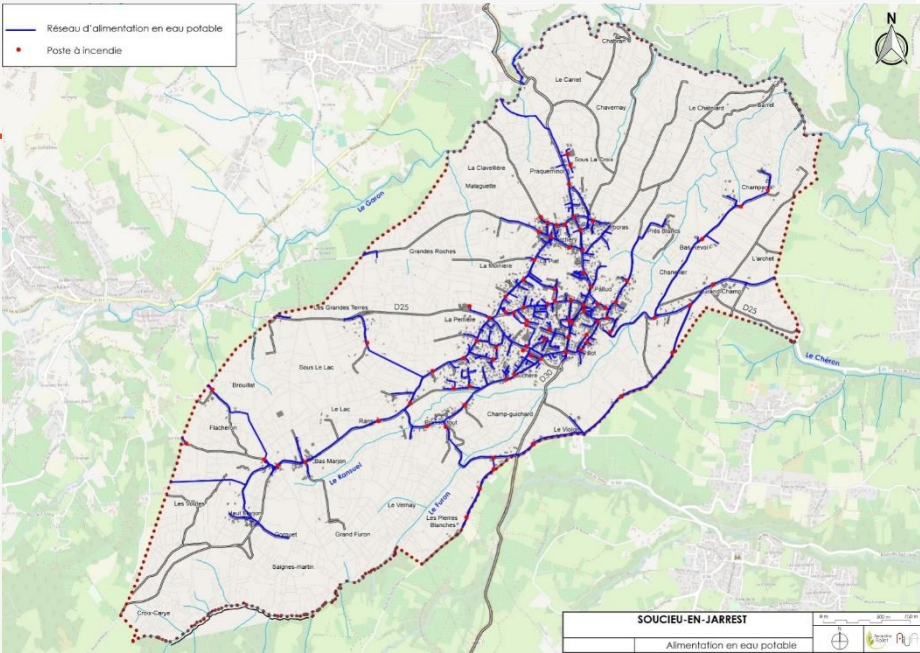


source : Amandine Rollet

# Les réseaux

**Eau potable** : Compétence au Syndicat intercommunal de distribution d'eau du Sud-Ouest Lyonnais (SIDESOL). 2057 abonnés sur la commune en 2024.

Majorité de la ressource prélevée sur le sur captage de Vourles (3 459 189 m3 en 2024). Complément importée du SMEP Rhône Sud (740 955 m3 importés en 2024).



source : SIDESOL /Amandine Rollet

## Bilan ressources/besoins :

### Situation sans apport de Rhône Sud :

Pour le jour moyen en situation actuelle et future, le bilan besoins - ressources est déficitaire à horizon 2040.

| Tableau 48 : Bilan Besoin – Ressources sans apport de Rhône Sud (en m³/j) |                   |                    |              |                         |           |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|--------------|-------------------------|-----------|
|                                                                           |                   | Situation actuelle |              | Situation future - 2040 |           |
|                                                                           |                   | Moyenne            | Pointe       | Moyenne                 | Pointe    |
| Volume consommé                                                           |                   | 8 230              | 11 934       | 10 700                  | 15 515    |
| Volume mis en distribution                                                |                   | 10 670             | 15 472       | 13 758                  | 19 949    |
| Ressources mobilisables                                                   | Captage Vourles * | 8 937              | 23 280       | 8 937                   | 23 280    |
|                                                                           | Sources           | 252                | 252          | 252                     | 252       |
|                                                                           | Total             | 9 189              | 23 532       | 9 189                   | 23 532    |
| Utilisation de la ressources mobilisable                                  |                   | 116%               | 66%          | 150%                    | 85%       |
| *Avec restriction PGRE applicable pour le jour moyen                      |                   | Déficitaire        | Excédentaire | Déficitaire             | Equilibré |

source : SIDESOL

### Situation avec apport de Rhône Sud :

Pour le jour moyen en situation actuelle, le bilan besoins - ressources est excédentaire. En jour moyen situation future, le bilan est limité. Mais dans tous les cas, la demande en eau peut être assurée.

| Tableau 49 : Bilan Besoin – Ressources avec apport de Rhône Sud (en m³/j) |                     |                    |              |                         |              |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|--------------|-------------------------|--------------|
|                                                                           |                     | Situation actuelle |              | Situation future - 2040 |              |
|                                                                           |                     | Moyenne            | Pointe       | Moyenne                 | Pointe       |
| Volume consommé                                                           |                     | 8 230              | 11 934       | 10 700                  | 15 515       |
| Volume mis en distribution                                                |                     | 10 670             | 15 472       | 13 758                  | 19 949       |
| Ressources mobilisables                                                   | Captage Vourles *   | 8 937              | 23 280       | 8 937                   | 23 280       |
|                                                                           | Sources             | 252                | 252          | 252                     | 252          |
|                                                                           | Apport de Rhône Sud | 6 000              | 6 000        | 6 000                   | 6 000        |
|                                                                           | Total               | 15 189             | 29 532       | 15 189                  | 29 532       |
| Utilisation de la ressources mobilisable                                  |                     | 70%                | 52%          | 91%                     | 68%          |
| *Avec restriction PGRE applicable pour le jour moyen                      |                     | Excédentaire       | Excédentaire | Limité                  | Excédentaire |

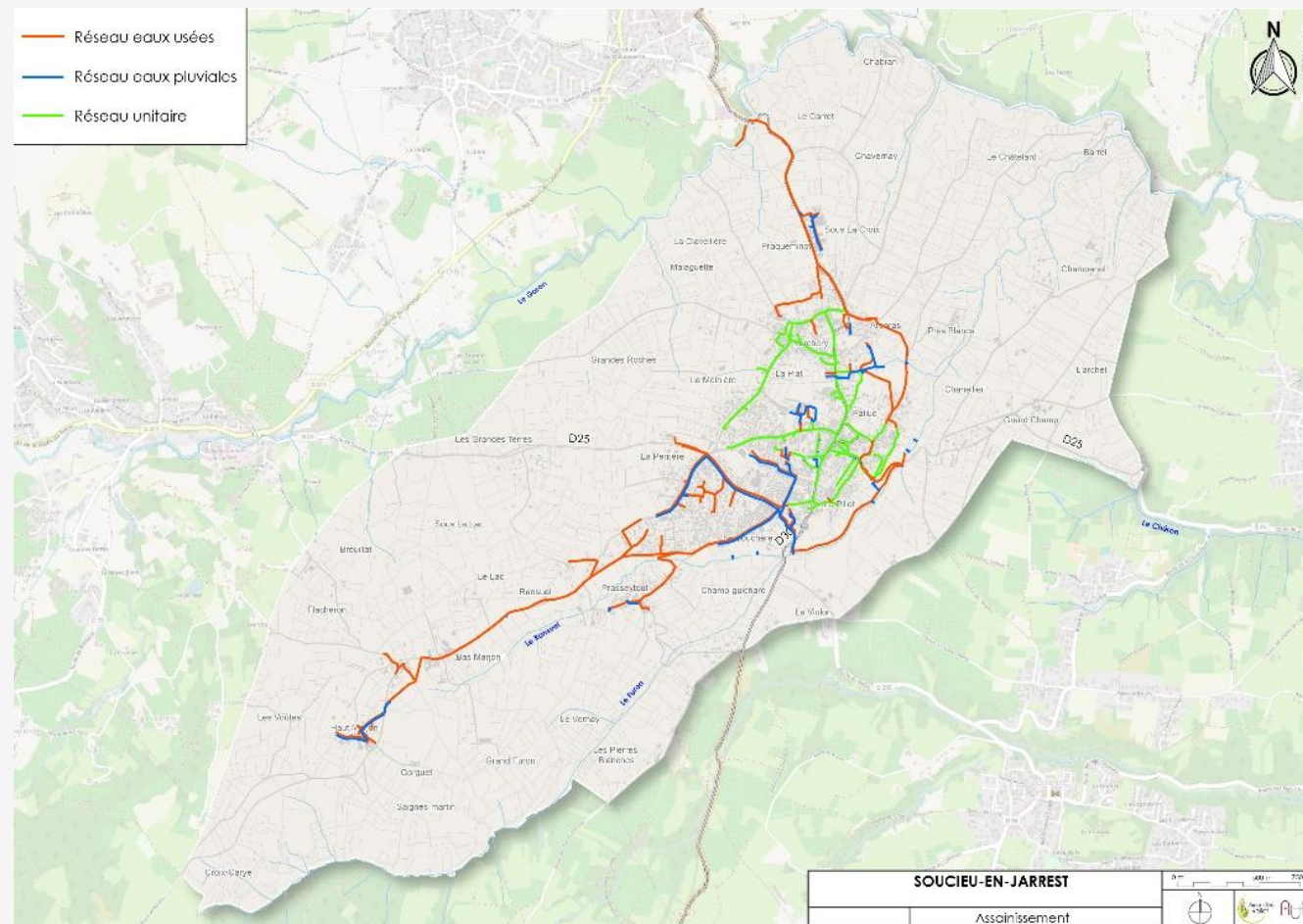
source : SIDESOL

# Les réseaux

**L'assainissement** : Compétence au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée du Garon (SIAHVG). 1760 abonnés en 2024 sur la commune.

Station d'épuration de Messimy (12 000 EH) : Suite non-conformité de la station en 2024, capacité résiduelle de la station en 2025 à évaluer (en attente de données du gestionnaire qui seront fournies 2ème semestre 2026).

Zonage EU réalisé en 2018 (actualisation envisagée).

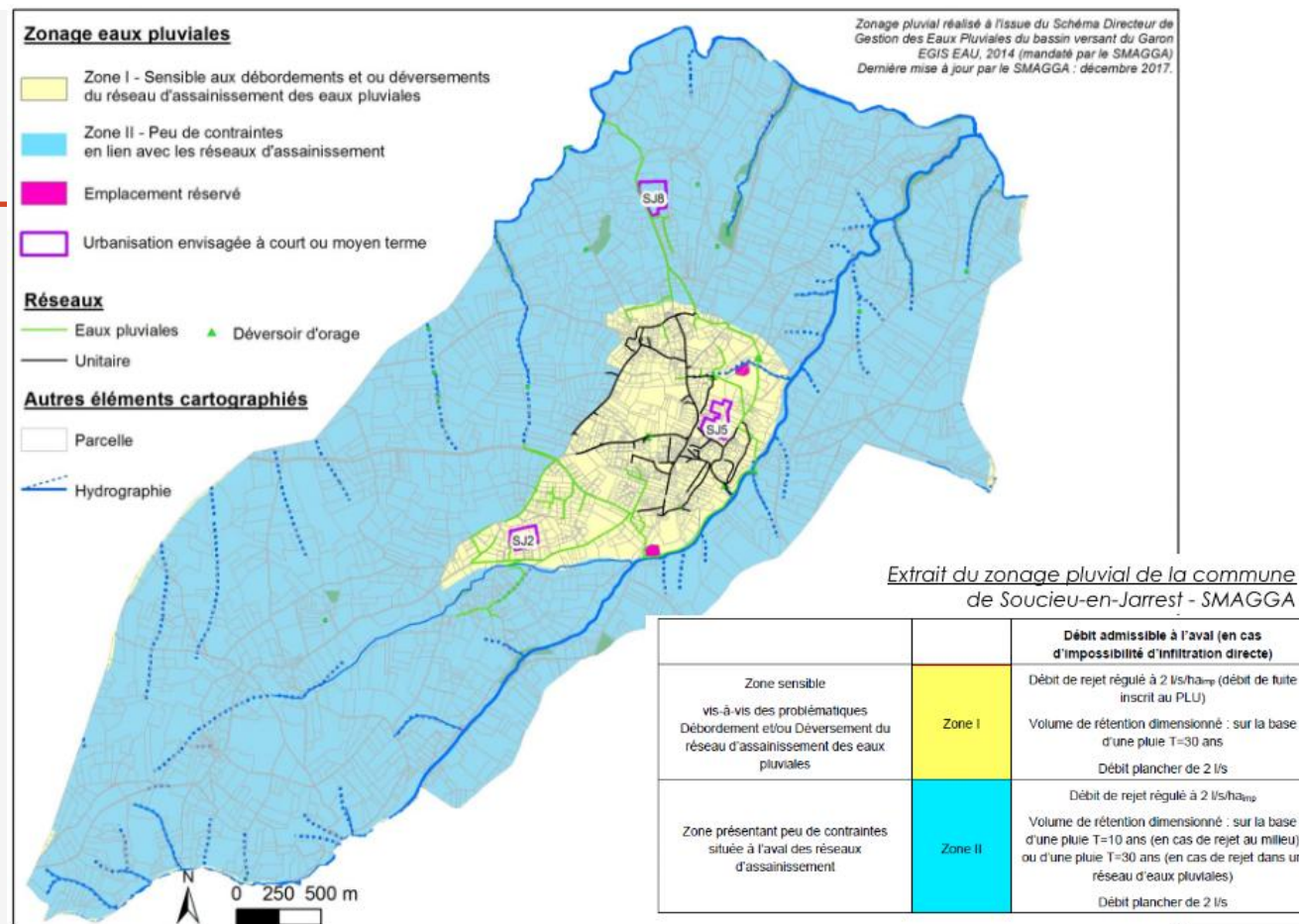


source : SIAHVG / Amandine Rollet

# Les réseaux

## Les eaux pluviales : Compétence au SIAHVG.

Schéma directeur de gestion des eaux pluviales de 2017 réalisé par le SMAGGA et décliné au niveau des communes en zonage pluvial.



## Les démarches contractuelles en cours portées par le SMAGGA

source : zonage pluvial / SMAGGA

- Un Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), 2020-2025 (avec avenant jusqu'en 2027), préparation d'un futur PAPI en cours.
- Un Projet de Territoire pour la Gestion des Eaux (PTGE) 2024-2029.
- Un plan de gestion pour l'entretien des berges du Garon et ses affluents (2024-2029).
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Garon-Yzeron : démarche lancée en novembre 2025.
- Un Contrat Eau et Climat 2026-2028 sur le bassin versant du Garon (en cours d'instruction).

# Les risques et nuisances

Un **risque d'inondation** qui couvre le territoire (PPRNI du Garon approuvé le 11 juin 2015).

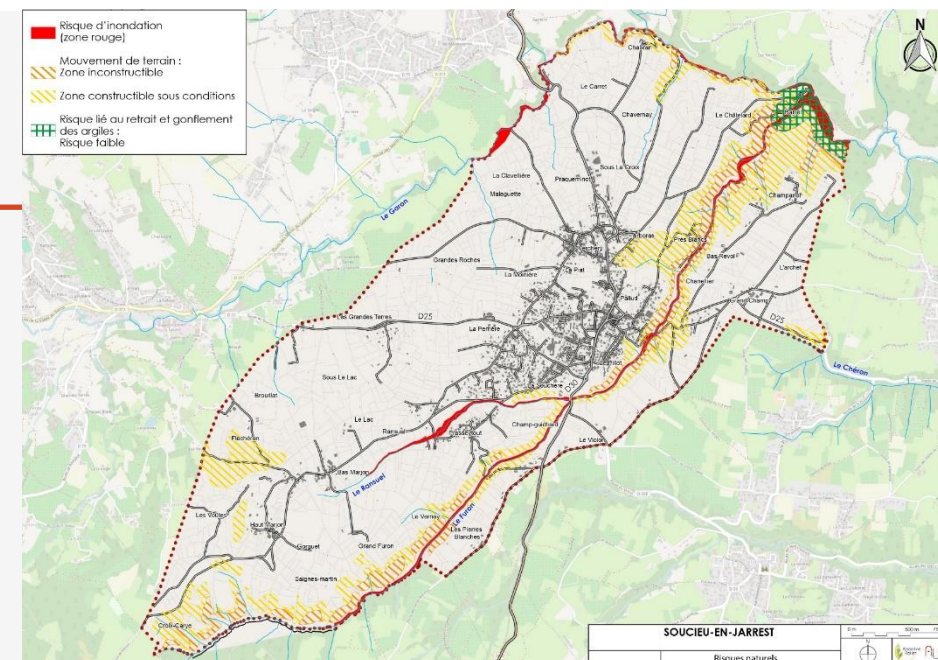
Un **risque de mouvements de terrain** identifié dans le cadre de l'étude géologique réalisée en 2017 par le cabinet Géotec (à actualiser selon nouveau cahier des charges de la DDT 69).

Un **risque lié au retrait et gonflement des argiles** de niveau faible au Nord de la commune.

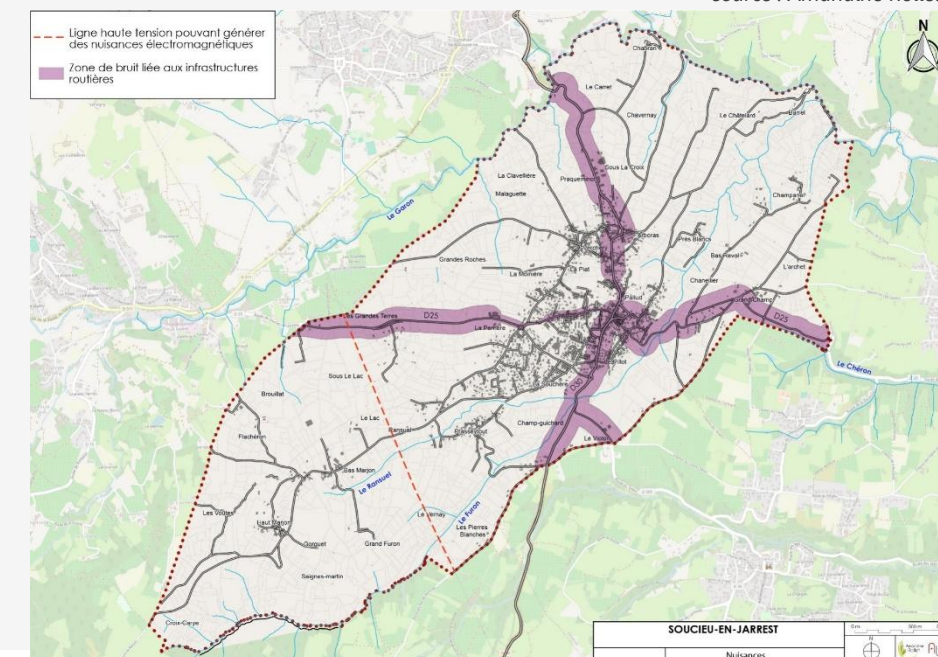
Une commune classée en **zone de sismicité de niveau 2** (faible).

Des **nuisances sonores** liées aux **principales routes départementales**.

Des **nuisances électromagnétiques** liées à une **ligne à haute tension**.



source : Amandine Rollet



source : Amandine Rollet

# L'énergie (à l'échelle de la communauté de communes)

Un territoire engagé dans un **PCAET** fixant des **objectifs de réductions des consommations et des pollutions et d'augmentation de la production d'EnR d'ici 2050**.

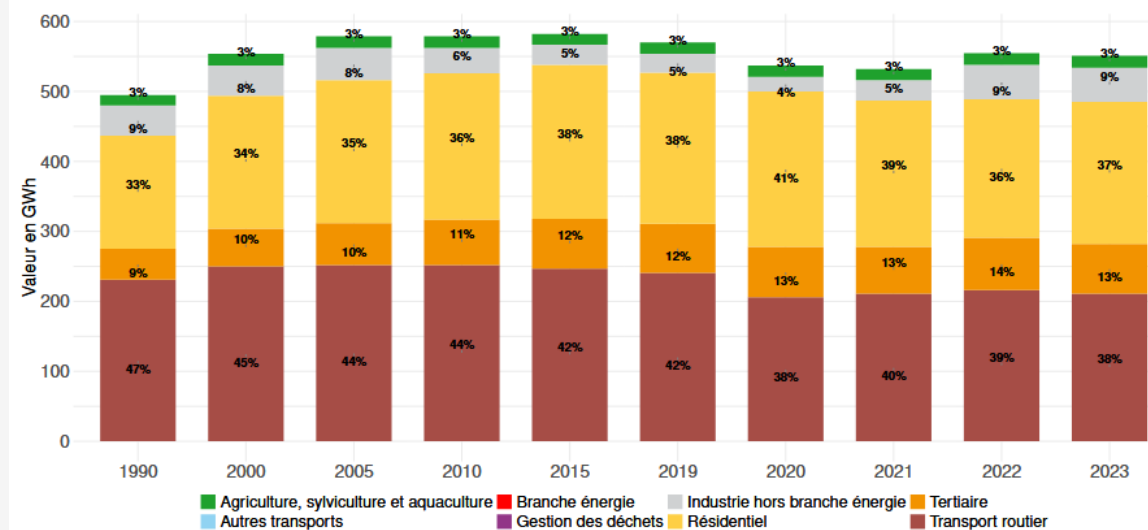
Des **consommations énergétiques** principalement liées au **transport et au résidentiel / tertiaire**.

La principale **source de production d'énergie** sur le territoire est le **bois énergie** et dans une moindre mesure les PAC.

Une **consommation d'énergie largement excédentaire par rapport à la production**.

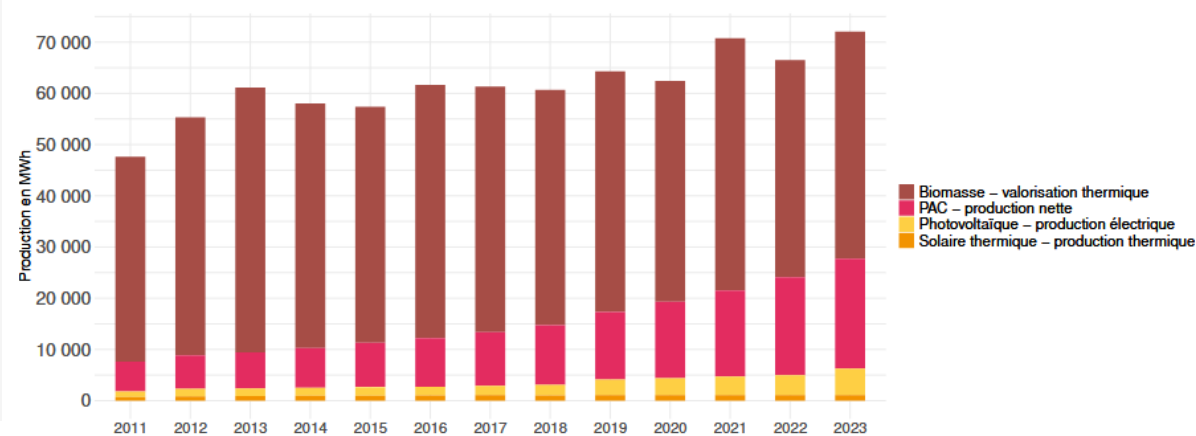
**=> Le solaire photovoltaïque représente la principale source d'énergie renouvelable mobilisable sur le territoire.**

Évolution de la part sectorielle dans la consommation d'énergie finale



source : Profil climat air énergie réalisé par l'ORCAE

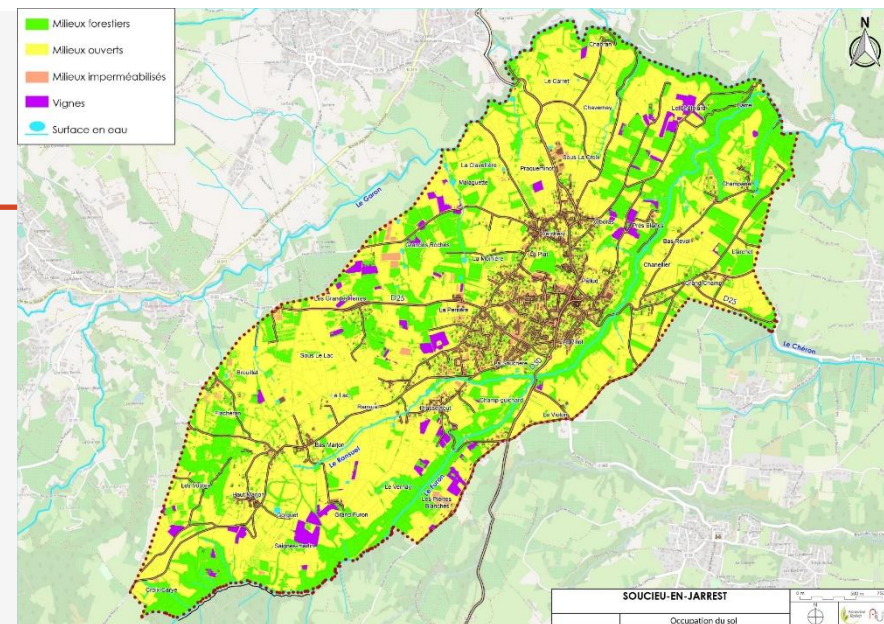
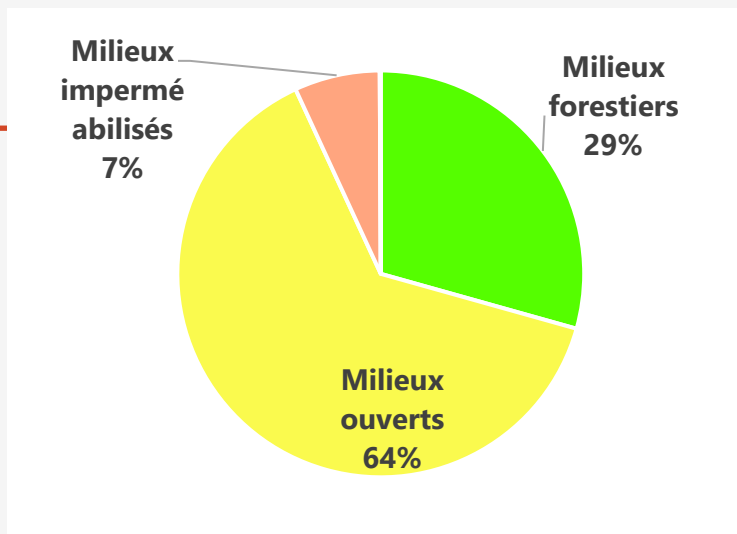
Évolution de la production d'énergie sur le territoire (en MWh)



source : Profil climat air énergie réalisé par l'ORCAE

# Le contexte naturel

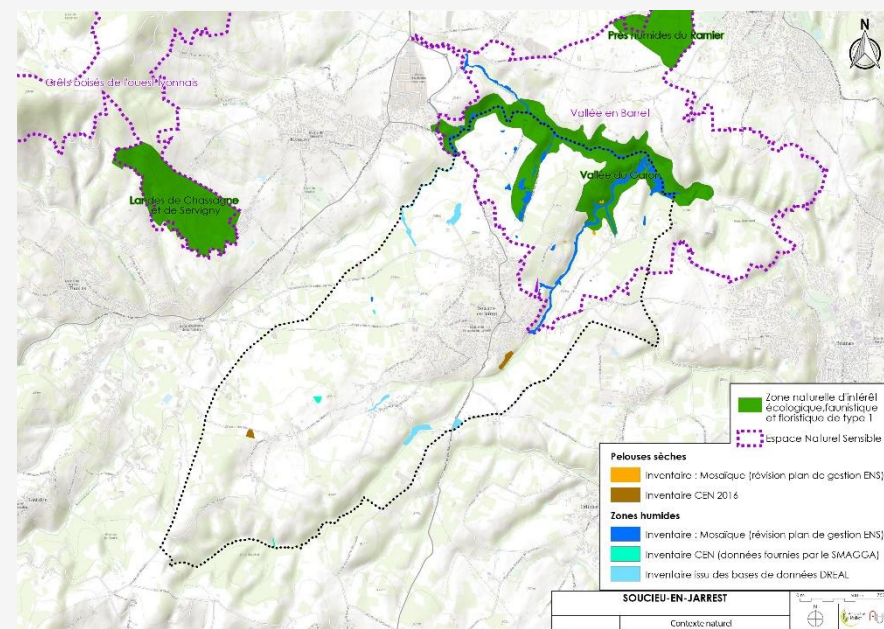
**Occupation du sol** : un territoire majoritairement couvert par de l'espace agricole.



source : Amandine Rollet

**Une richesse écologique principalement liée à la présence de la vallée du Garon au Nord de la commune.**

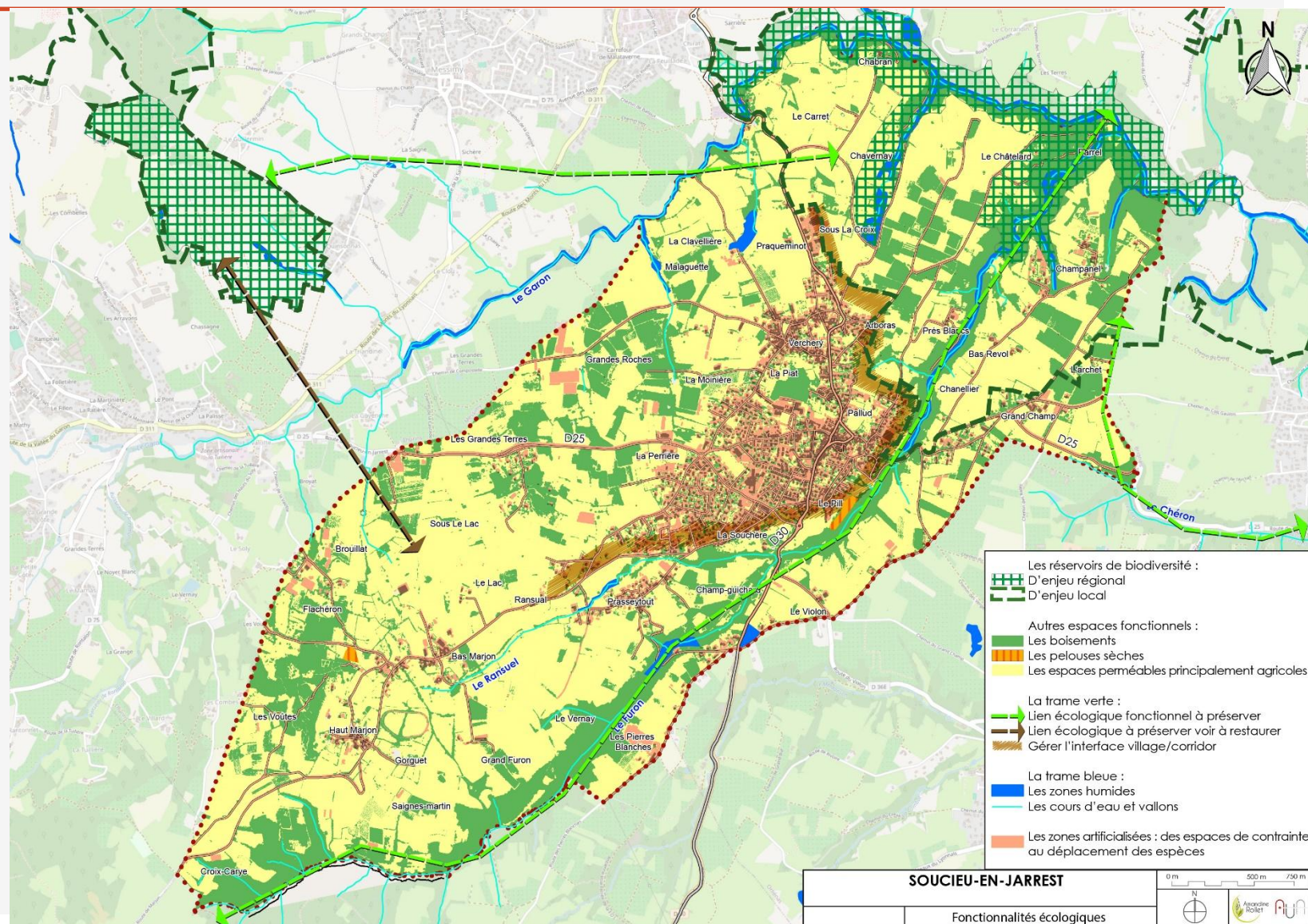
- **La ZNIEFF 1 « Vallée du Garon »** : principaux enjeux liés à la présence de zones humides, ripisylves et prairies alluviales.
- **L'ENS « Vallée en Barret »** : essentiellement représenté par les prairies humides, les prairies de fauche, les pelouses sèches et les boisements humides. *Plan de gestion en cours de révision.*
- **Des zones humides principalement associées aux vallons.**
- **5 pelouses sèches.**



source : Amandine Rollet

# Les fonctionnalités écologiques à l'échelle communale

**Des continuités écologiques identifiées par le SCoT (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, corridors contraints) et la COPAMO (trame verte et bleue), traduite à l'échelle de la commune.**



# Environnement

---

## **Constats**

- Des réservoirs de biodiversité principalement liés à la vallée du Garon.
- Des continuités écologiques relativement préservées mais des points de vigilance notamment à l'interface entre la zone bâtie et les espaces agro-naturels.
- Des données liées à la station d'épuration à affiner.
- Une ressource en eau a priori suffisante.
- Des risques inondation entraînant des zones inconstructibles.
- Des risques de mouvements de terrain identifiés dans le cadre du PLU actuel.
- Le secteur routier représentant la plus grosse partie des émissions de gaz à effet de serre ; des consommations énergétiques principalement liées au transport et au résidentiel / tertiaire ; des énergies renouvelables encore relativement peu implantées sur la commune.

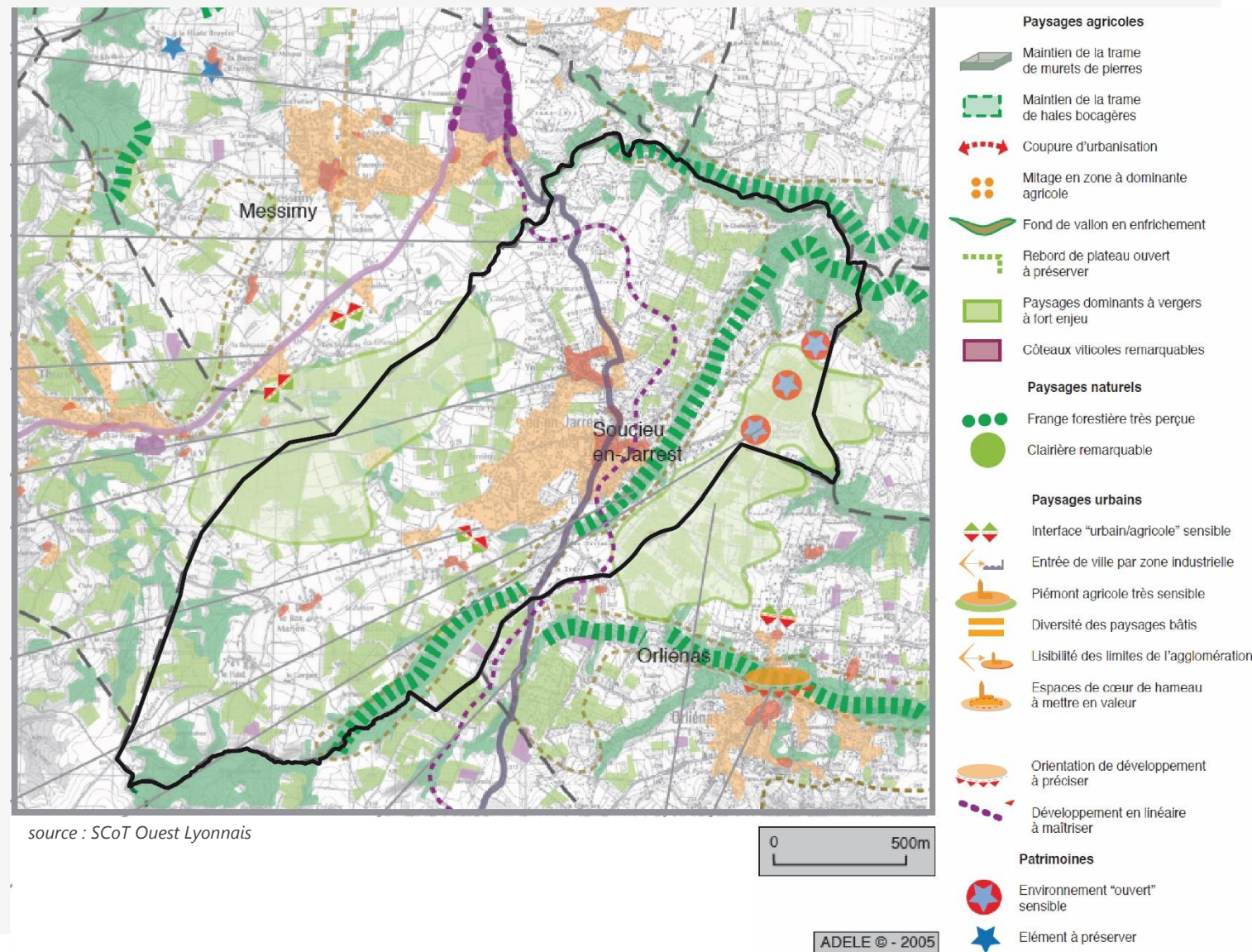
## **Enjeux**

- Préserver les espaces à fort enjeu écologique, notamment les cours d'eau et leur espace de fonctionnalité.
- Limiter l'étalement urbain, et porter une attention particulière au traitement des franges urbaines.
- Limiter l'impact sur la ressource en eau en conditionnant l'urbanisation à la présence de réseaux (et mise en cohérence du zonage d'assainissement à l'échelle de la commune).
- Inciter à une gestion des eaux pluviales adaptées, sur le tènement de l'opération, afin de ne pas aggraver les phénomènes de ruissellement.
- En lien avec les questions de changements climatiques, promouvoir le développement d'énergies renouvelables dans les futures constructions ainsi que le développement de modes doux.

# Le paysage : la charte paysagère du SCoT de l'Ouest Lyonnais

La commune de Soucieu est concernée par l'entité paysagère « **Plateau intermédiaire de Messimy** ». Le SCoT a identifié :

- l'ancienne **emprise de la voie ferrée** à valoriser.
- une **interface urbain/agricole sensible** à l'Ouest du village.
- un intérêt patrimonial **du centre et du hameau de Verchery**.
- des **franges forestières très perceptibles** le long des vallons du Furon et du Garon.
- des **paysages de vergers à fort enjeux** en partie Ouest et en partie Est.
- un **environnement ouvert sensible** sur la frange Nord-Est.



# Le paysage : Le carnet de territoire Le Lyonnais, monts et coteaux (CAUE)

La commune de Soucieu-en-Jarrest est située dans le secteur de la « **Vallée du Garon** ». Les principaux enjeux locaux pour les documents d'urbanisme sont :

- le **maintien et le développement d'une agriculture périurbaine**.
- la **mise en valeur des paysages de la rivière**.
- la **maîtrise du développement résidentiel**.
- la **restauration des paysages d'entrée du Lyonnais**.

## Objectifs à inclure dans les documents d'urbanisme

### Valorisation des trames vertes et forestières

— Vallée et vallon support de la trame verte et bleue à protéger

— Ensemble forestier à valoriser

— Périmètre d'ENS à préserver

### Maintien de la diversité des paysages agricoles périurbains

— Coupure et premier plan agricole fragile à maintenir

### Maîtrise du développement urbain

— Emprise de centre ancien à valoriser

— Extension de centre-bourg à densifier

— Zone urbaine à ne pas développer ni densifier

— Traversée et entrée de bourg à valoriser

— Paysage urbain de fond de vallée à restaurer

— Principale polarité économique à conforter et qualifier

— Parcours mode doux à développer

— Cône de vue à prendre en compte dans les documents d'urbanisme

### Qualification des franges de bourg

— Frange urbaine et villageoise à valoriser/Usages à développer

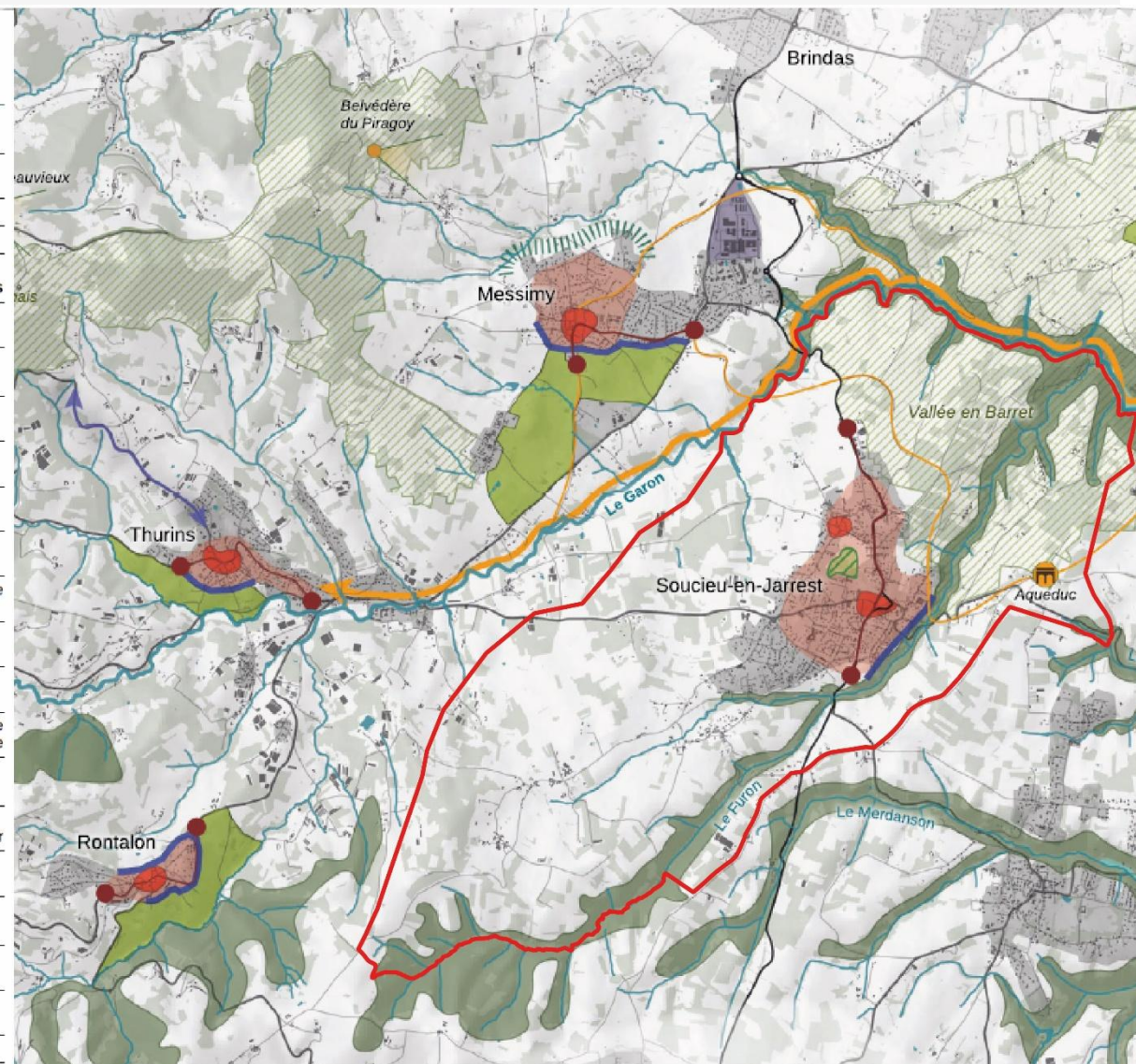
— Façade urbaine et villageoise à préserver et qualifier

### Développement d'une stratégie touristique

— Mode doux et itinéraire touristique à développer

— Point d'intérêt touristique à valoriser

— Route en balcon à valoriser



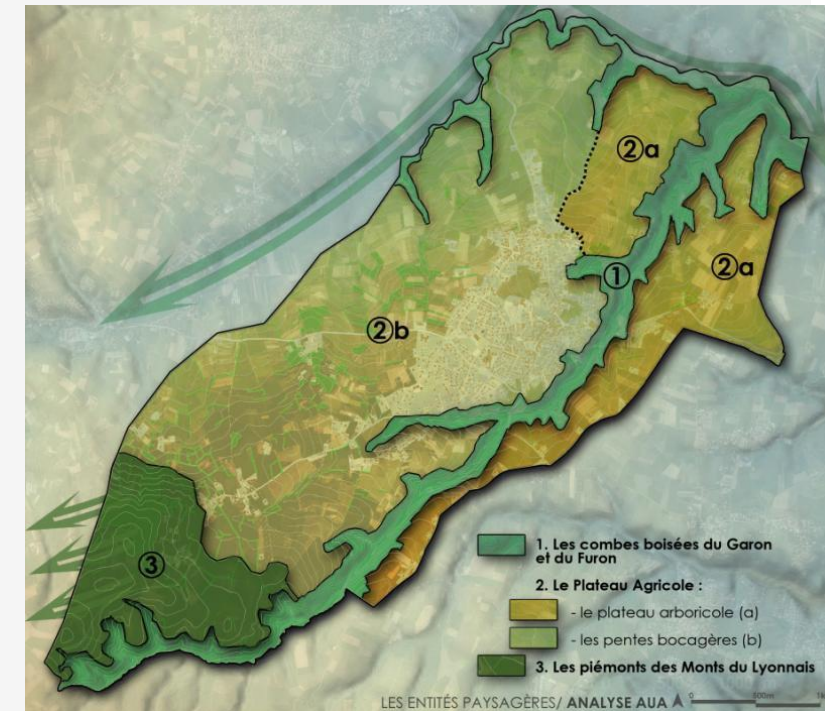
# Le paysage : les entités paysagères

## Perceptions paysagères

- 1/ Combes : entité caractérisée par un **paysage fermé et naturel de fond de vallon**. **Implantations humaines discrètes et anciennes** (Croix de Chabran et Barrel). **Village de Soucieu**, implanté en lisière de l'entité, **perceptible depuis le fond de vallée**, dont la végétation est ouverte ponctuellement par le passage des voies.
- 2/ Plateaux : 2 sous-entités :
  - a) les replats arboricoles de Chanellier et d'Argencieux : **Occupation des sols homogène**. Paysage ouverts et effets de covisibilités. Vues orientées vers l'Est et l'agglomération lyonnaise.
  - b) les pentes bocagères de la Clavellière au Bas-Marjon. **Occupation plus diversifiée**. Vues principalement tournées vers les Monts du Lyonnais.
- 3/ Piémonts : **paysage contrasté avec des boisements sur les crêtes, alternant avec des landes et prairies découpées**. Prémices des monts et vallées typiques des Monts du Lyonnais. Habitat regroupé autour du hameau ancien de Haut-Marjon. **Vues majoritairement tournées vers l'Est et le Nord**. En extrême limite Ouest du territoire, vues orientées à l'Ouest (panorama sur les Monts du Lyonnais avec Rontalon en 1<sup>er</sup> plan).

## Éléments de vigilance

- Limites abruptes de l'espace urbanisé en limite du plateau.
- Dilution des limites d'urbanisation et amoindrissement de la valeur patrimoniale des noyaux anciens.
- Impact des constructions agricoles, notamment sur les coteaux et les piémonts.



source : AUA

# Patrimoines

## Patrimoine inventorié

- Commune concernée par 1 monument classé : **l'aqueduc du Gier** ; et par 3 zones de présomption archéologiques correspondant aux **abords de l'aqueduc du Gier**.

## Patrimoine bâti

- Un **patrimoine bâti vernaculaire**, typique du secteur, présent sous la forme de **constructions isolées remarquables par leurs caractéristiques** (église, corps de ferme, maison de village, ...) **et sous la forme de secteurs anciens** (centre village, montée du Perron, ancien hameau de Verchery, hameau de Prasseytout, Bas-Marjon, ...).

## Petit patrimoine

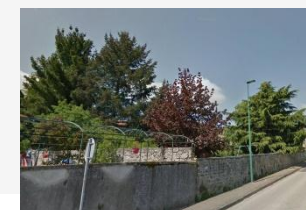
- Présence de **murs et murets en pierre** dans les secteurs anciens ainsi qu'autour d'anciennes propriétés, de croix, de fours, fontaines...

## Patrimoine végétal

- Présence de **jardins arborés** qui apportent une qualité au tissu bâti.
- Un **maillage végétal relativement important** dans le tissu bâti et en frange.
- Un réseau de **haies bocagères** dans l'espace agricole.
- Des **boisements et des ripisylves** remarquables.



source : ©Christophe Rambaud



# Paysage et patrimoines

## **Constats**

- Un paysage modelé par l'occupation des sols et la topographie qui offre des vues dégagées.
- Des paysages urbains et agricoles qui s'imbriquent au niveau du bourg.
- Une urbanisation qui s'est développée à partir du bourg et des hameaux et ayant entraîné une conurbation.
- Un tissu urbain globalement bien intégré du fait de la présence végétale importante mais des secteurs de transitions abruptes (Sud et Est du bourg).
- Des espaces naturels peu nombreux mais plutôt bien préservés.
- Un patrimoine vernaculaire bien présent et bien préservé.

## **Enjeux**

- Maintenir les paysages ouverts et les points de vue.
- Maitriser l'urbanisation et contenir l'enveloppe urbaine en veillant au maintien des coupures d'urbanisation et de la qualité des franges.
- Veiller à un développement urbain respectueux des qualités paysagères et architecturales aux abords des secteurs anciens.
- Préserver les espaces naturels et les boisements (ripisylves, bosquets, haies).
- Préserver le patrimoine bâti et végétal qui participent au cadre de vie et à l'identité de la commune.

# Diagnostic de territoire

## Préambule

### Les enjeux du territoire

1. Territoire et environnement
- 2. Activités humaines**
3. Morphologie urbaine et fonctionnement

# Démographie

## Facteurs d'évolution de la population

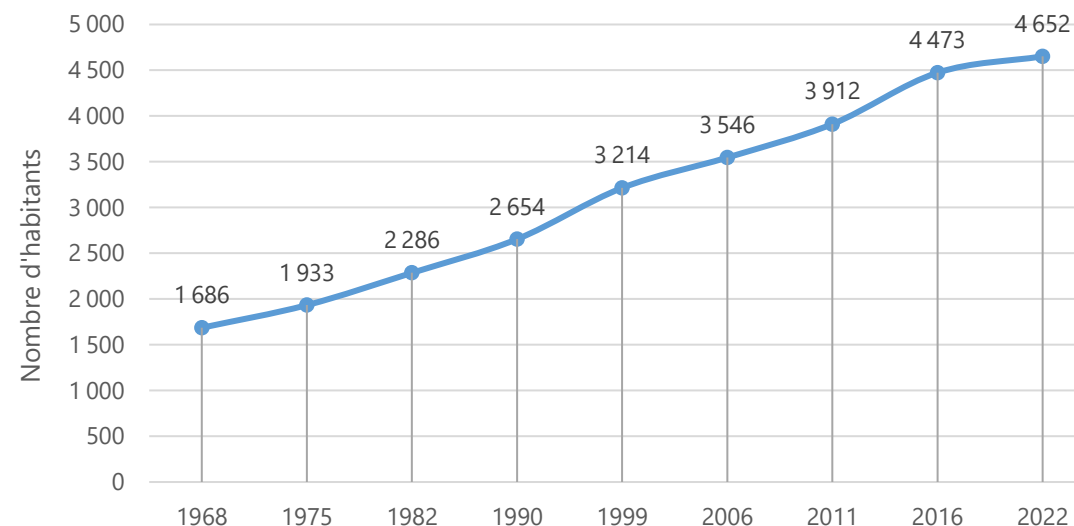
### Un taux d'évolution élevé depuis 1968 (1,9%/an) :

- Un **solde migratoire positif et modéré** depuis 1968 (1,1%/an en moyenne) qui **a majoritairement porté la croissance** :
  - un niveau relativement constant entre 1968 et 2018 (1,2%/an) : un léger creux entre 1999 et 2006 et deux périodes plus fortes (1975-1982 et 2011-2016).
  - une baisse importante depuis 2018 (-0,1%/an).
- Un **solde naturel toujours positif** depuis 1968 (0,8%/an en moyenne) :
  - un niveau constant entre 1968 et 2011 (0,8%/an).
  - une légère hausse entre 2011 et 2016 (1,0%/an).

**=> L'apport de population a permis de maintenir un solde naturel positif qui a accompagné la croissance jusqu'en 2016. Sur la période récente le solde naturel a porté seul la croissance.**

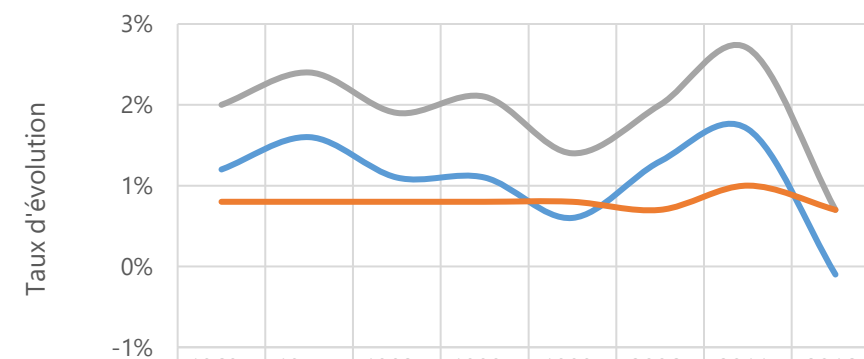
### Évolution de la population de Soucieu de 1968 à 2022

Source. INSEE 2022



### Facteurs d'évolution démographique à Soucieu entre 1968 et 2022

Source. INSEE 2022



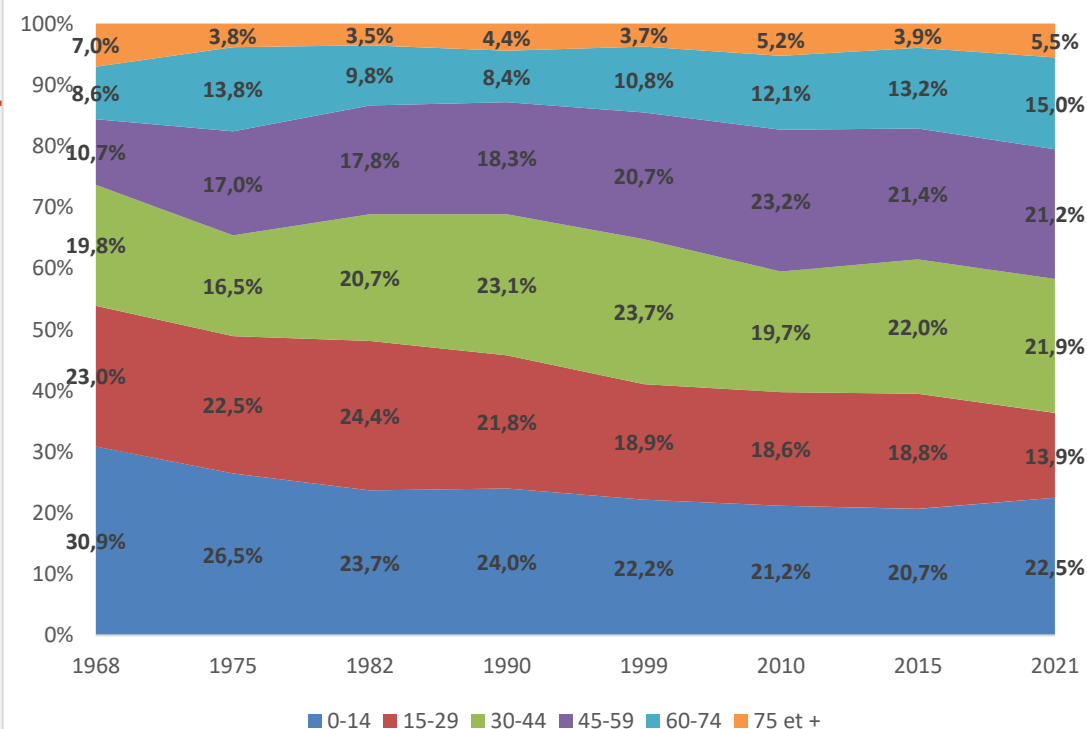
|                   | 1968 - 75 | 1975 - 82 | 1982 - 90 | 1990 - 99 | 1999 - 06 | 2006 - 11 | 2011 - 16 | 2016 - 22 |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Tx variat° annuel | 2,0%      | 2,4%      | 1,9%      | 2,1%      | 1,4%      | 2,0%      | 2,7%      | 0,7%      |
| solde migratoire  | 1,2%      | 1,6%      | 1,1%      | 1,1%      | 0,6%      | 1,3%      | 1,7%      | -0,1%     |
| solde naturel     | 0,8%      | 0,8%      | 0,8%      | 0,8%      | 0,8%      | 0,7%      | 1,0%      | 0,7%      |

# Démographie

- Un **vieillissement très progressif de la population** : glissement progressif des tranches d'âge les plus jeunes vers les plus âgées entre 1990 et 2021 après une période de rajeunissement entre 1975 et 1990.
- La **tranche d'âge la plus représentée concerne les 0-14 ans** (22,5% en 2021), alors que c'était celle des 30-44 ans en 1982, 1999 et 2015.
- Les **0-44 ans représentent encore 58,3% en 2021** contre 68,9% en 1990 (-15%).
- Un **indice de jeunesse de 1,34** (1,34 personnes de moins de 20 pour 1 personne de plus de 60 ans) **et en baisse** (1,65 en 2010). **Population jeune**, nettement plus qu'à l'échelle de la COPAMO (1,05) et à celle du Rhône (1,12).

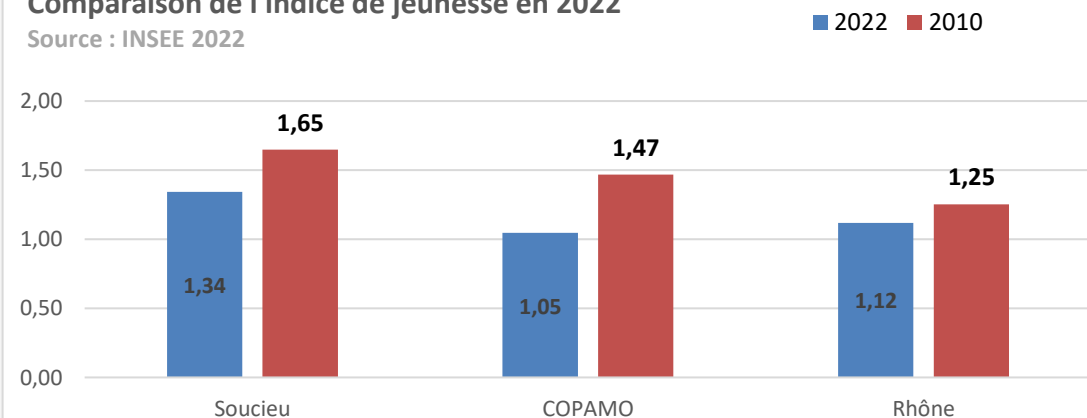
Evolution de la répartition des tranches d'âge de 1968 à 2021

Source : INSEE / Géoclip



Comparaison de l'indice de jeunesse en 2022

Source : INSEE 2022



# Démographie

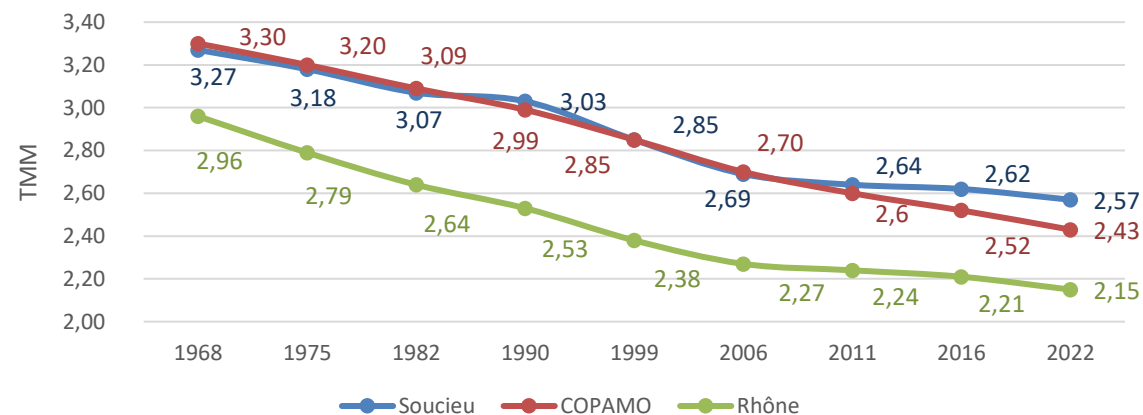
## ■ Une **diminution de la taille des ménages** :

- **Une taille plutôt haute en 1968 qui le reste jusqu'en 1990** (présence de familles avec enfants).
- **Baisse plus marquée entre 1990 et 2006 mais avec un ralentissement depuis. Taille qui reste élevée :** maintien d'une part importante de couples avec enfants.
- **La commune a suivi une dynamique semblable à celle de la COPAMO et celle du département** sauf sur la période récente (2011-2022).

■ Un **profil des ménages qui reste familial**. avec une **majorité de couples avec enfants** (39% en 2022) mais une part importante de personnes seules (près d'1/4) et de couples sans enfants (près d'1/3). La part des familles monoparentales est en hausse depuis 2011.

Taille moyenne des ménages en 2022

Source. INSEE 2022



Couples avec  
enfants



39%

Couples sans  
enfants



28%

Familles  
monoparentales



9,2%

Ménages d'une  
personne



23,2%

# Démographie

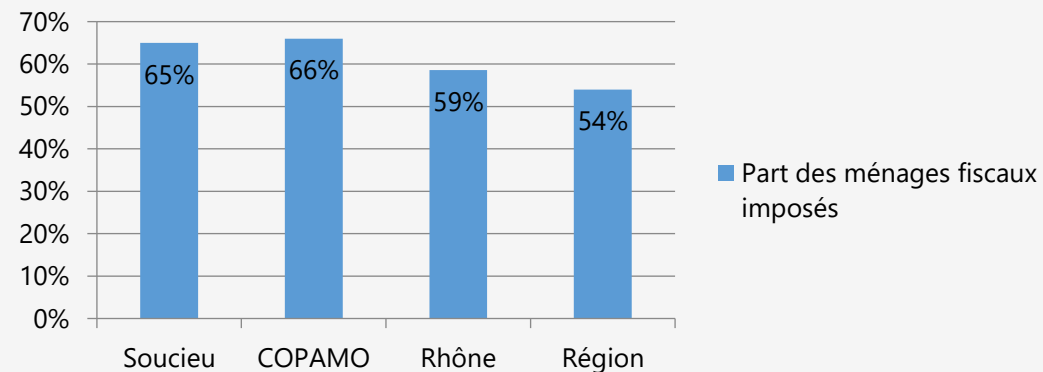
## Les revenus

- Une part des ménages fiscaux imposés supérieure à celle du département (59%) et de la région (54%) et très légèrement en dessous de celle de la COPAMO (66%).
- 27 650€ de revenus médians par unité de consommation, soit environ le même niveau que celui de la COPAMO mais supérieur au département et à la région.

**=> Une attention à avoir pour assurer un accès au logement à toutes les tranches de populations, notamment les jeunes en début de vie active.**

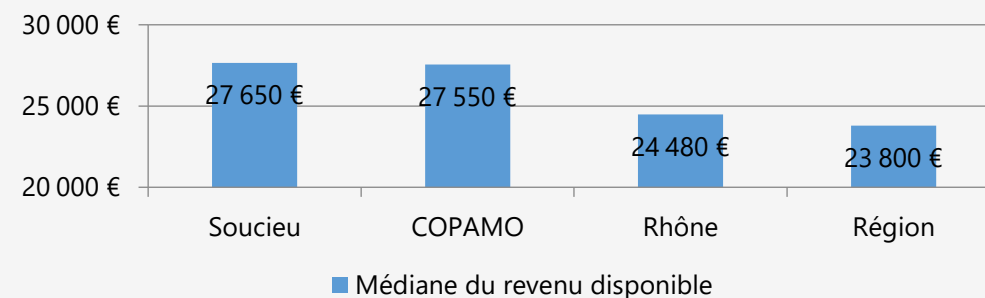
Part des ménages fiscaux imposés

Source. INSEE 2022



Médiane du revenu disponible par unité de consommation

Source. INSEE 2022



Unité de consommation (définition de l'INSEE) :

Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans,

# Habitat

- Un parc de logements composé à **92% de résidences principales**.

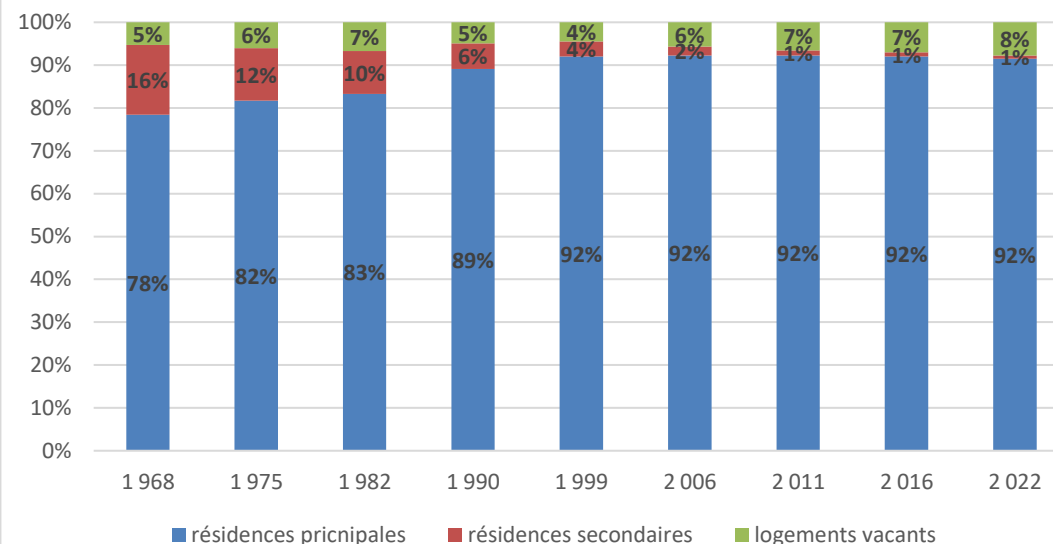
- Depuis 1968, **baisse du nombre de résidences secondaires jusqu'à être anecdotique**.
- En 2022, la vacance était élevée (8%) interrogeant sur son origine (vétusté, pas aux standards actuels, ...). D'après les **données de la COPAMO en 2025, la vacance structurelle serait de l'ordre de 2%**.

- Un **parc de logements** qui s'est **largement développé à partir des années 1970** :

- **69% des résidences principales** de la commune ont été réalisées **entre 1971 et 2019**.
- La commune conserve néanmoins **une part non négligeable de constructions anciennes**, c'est-à-dire construites avant 1945 (21%).

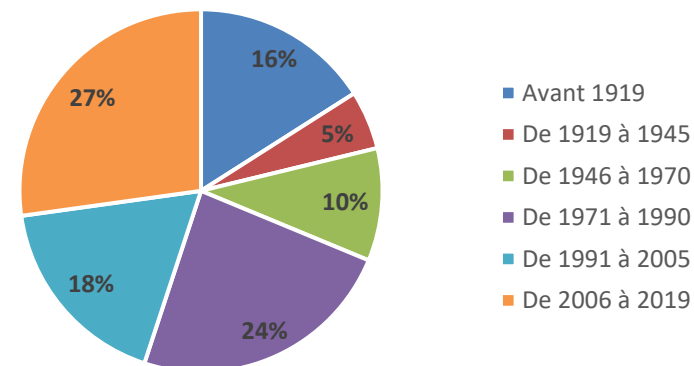
## Évolution du parc immobilier

Source. INSEE 2022



## Période d'achèvement des résidences principales

source. INSEE 2022



# Un parc de logements dominé par la maison individuelle de grande taille



- Un parc de logements dominé **par de l'habitat individuel (73%)**, légèrement inférieur à celui de la COPAMO avec (77%) **mais en baisse** depuis 2011 (76%).

- **Une part de logements collectifs en hausse** (27% en 2022, soit +37% / 2011).

- En lien avec l'importance du parc individuel, **les petites typologies de logements sont limitées**, avec 8,2% de T1/T2 et 14,5% de T3. La taille moyenne des résidences principales reste élevée (4,7 pièces) et en hausse depuis 2011.

- Une **forte proportion de propriétaires mais en très légère baisse** (73,8 % en 2022, 73,9% en 2011).

- **103 logements sociaux en 2023**, soit environ près de 6% du parc.

## Répartition des types de logements en 2022 sur la commune de Soucieu

Source : INSEE 2022



27%



73%

## Résidences principales selon le nombre de pièces sur la commune de Soucieu en 2022

Source : INSEE 2022



1,2%



7%



14,5%



23,3%



53,9%

# Habitat

- **944 logements commencés entre 1990 et 2024 :**  
*Un rythme annuel moyen de 27 logements/an.*
- Un **phénomène de diversification des typologies déjà ancien :**  
*49% de logements individuels  
17% de logements groupés  
34% de logements collectifs*

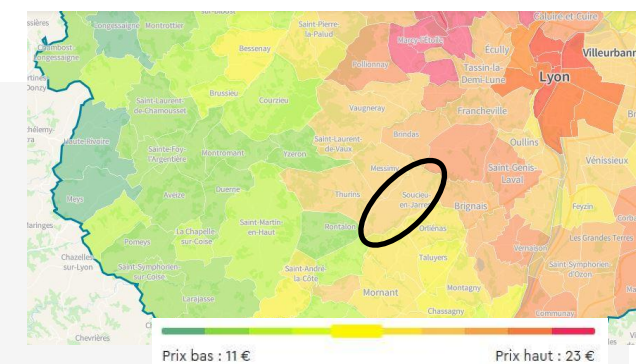
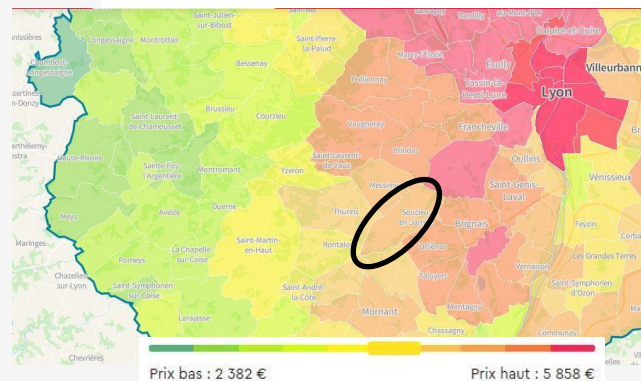
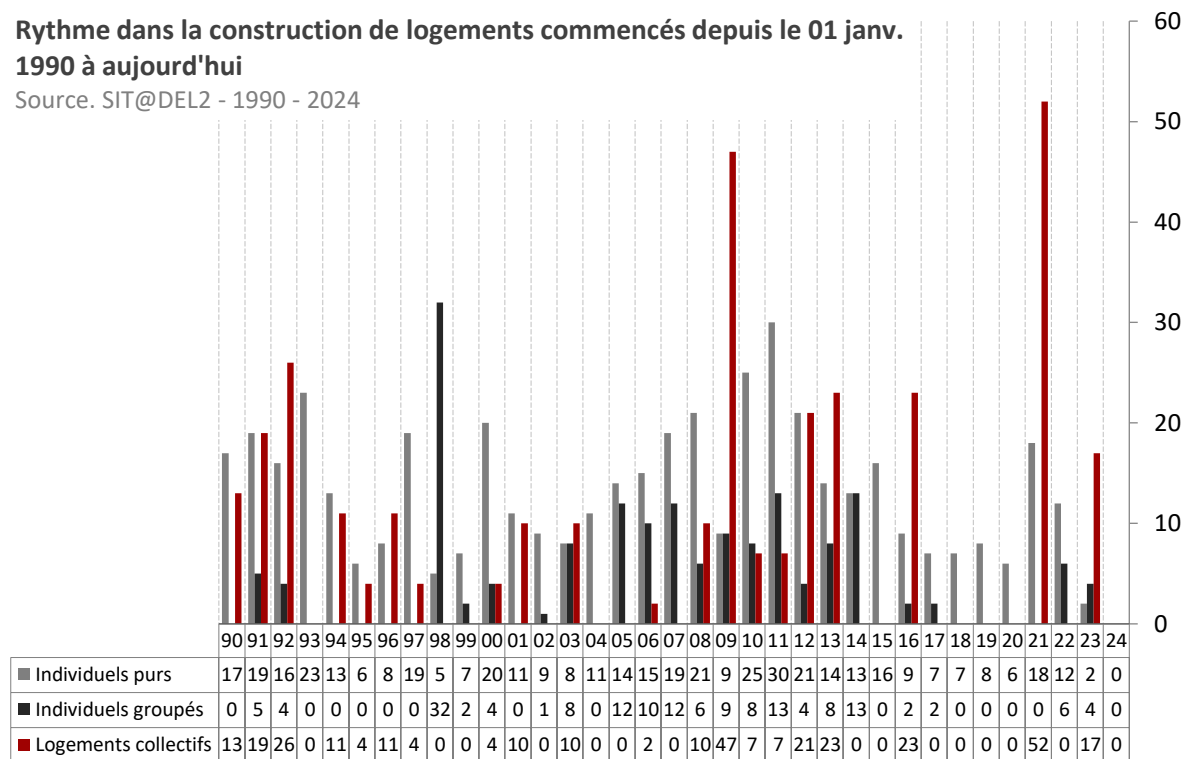
=> **La programmation d'opérations de logements intermédiaires ou groupés** devrait permettre de continuer la **diversification de l'offre de logements** en proposant notamment des logements plus petits et à coût moins élevé.

- Une commune soumise à la pression foncière de la métropole.

- **Un coût du logement élevé**  
*4057€/m<sup>2</sup> pour une maison et 3145€/m<sup>2</sup> pour un appartement.  
15,5€/m<sup>2</sup> pour une maison et 16,2€/m<sup>2</sup> pour un appartement.  
200 000 et 300 000€ pour accéder à un terrain constructible.*

Rythme dans la construction de logements commencés depuis le 01 janv. 1990 à aujourd'hui

Source: SIT@DEL2 - 1990 - 2024



source : Se loger.com / Demande de Valeur Foncière

# Démographie / habitat

## **Constats**

- Une démographie dynamique mais un net ralentissement sur la période récente.
- Une population encore jeune mais un vieillissement qui continue.
- Une taille de ménage encore élevée.
- Une évolution du parc de logements en adéquation avec l'augmentation de la population.
- Une vacance a priori très faible à caractériser précisément.
- Une diversification des typologies de logements largement amorcée.
- Une production de logements légèrement inférieure à celle fixée par le SCoT de 2011 et le PLH2 2014-2019.
- Un coût du logement globalement élevé.

## **Enjeux**

- Maintenir une population jeune sur le territoire (population qui participe au fonctionnement des équipements et des associations) tout en prenant en compte le vieillissement de la population.
- Prendre en compte le desserrement des ménages.
- Maintenir un rythme de production de logements adapté aux capacités de la commune en matière d'équipements et compatible avec les orientations du nouveau SCoT et du PLH3.
- Continuer la diversification du parc immobilier pour assurer un parcours résidentiel complet pour chaque tranche de la population.
- Assurer une mixité sociale au sein de la commune.
- Prévoir une offre à coût modéré (social et abordable) pour maintenir le nombre de jeunes ménages.

# Activités économiques

## Contexte intercommunal

- Schéma de développement économique lancé en 2018 avec une vision à l'horizon 2028.
- 8 parcs d'activités de compétence intercommunale. 3 principaux parcs :
  - Arbora à Soucieu-en-Jarrest : 3,1 ha, 12 entreprises, 70 emplois. Extension en cours de 2,7 ha.
  - La Ronze à Taluyers : 25 ha, 102 entreprises et 600 emplois.
  - Les Platières sur Mornant, St-Laurent d'Agnay et Beauvallon : 103 ha, 240 entreprises et 1700 emplois.
- Un **nombre d'emplois en nette hausse** (7 645 emplois en 2022 contre 6 619 en 2011, soit +15,5%).
- Mais un **indicateur de concentration d'emploi en légère baisse** (62,8 en 2022 contre 64,8 en 2011, soit -3,1%).

=> **Une hausse du nombre d'emplois moins rapide que celle du nombre d'actifs résidents** (+15,5% contre +13,0% d'où la baisse de concentration d'emplois) : un territoire qui s'est résidentialisé mais dont l'indicateur reste élevé.

=> **Un foncier dédié aux activités qui commence à se raréfier**



# Activités économiques

▪ La commune compte **81,8% d'actifs dont 77,7% d'actifs ayant un emploi** et seulement 4,1% en recherche d'emploi.

▪ Des **emplois qui sont majoritairement situés hors du territoire communal** : indicateur de concentration d'emploi de 31,9 .

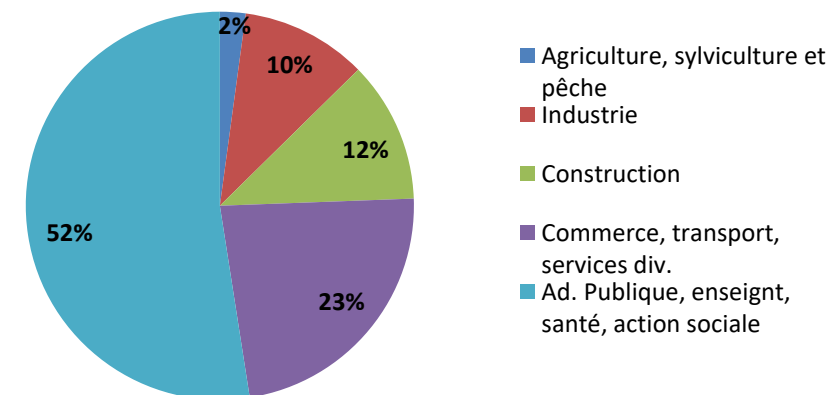
=> **Confirme le caractère résidentiel de la commune qui reste dépendant des activités d'autres pôles, notamment des agglomérations lyonnaise et stéphanoise.**

▪ Seuls **14,5% des actifs ayant un emploi travaillent à Soucieu** (79% dans le département).

=> **Des conséquences en termes de déplacements domicile-travail : 84,1% des actifs de la commune utilisent un véhicule motorisé personnel pour se rendre au travail** (coût pour les ménages, consommation d'énergie, pollution).

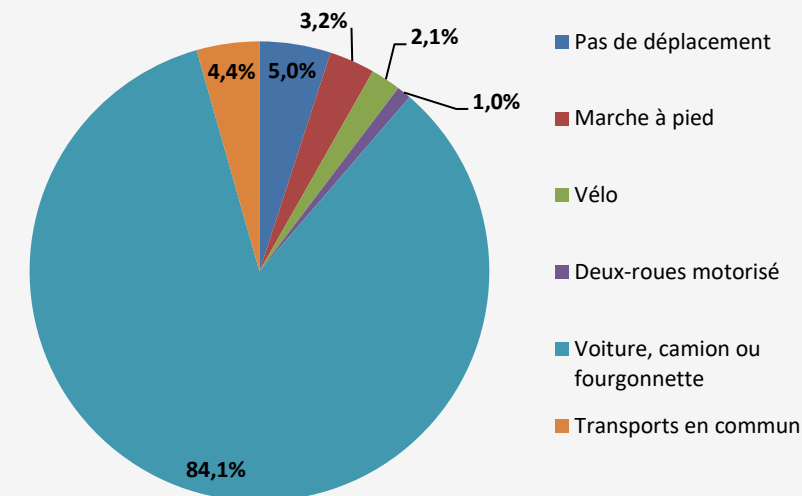
Répartition des effectifs salariés par secteur d'activité à Soucieu au 31 décembre 2023

Source: SIRENE/ INSEE



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail

source : INSEE 2022

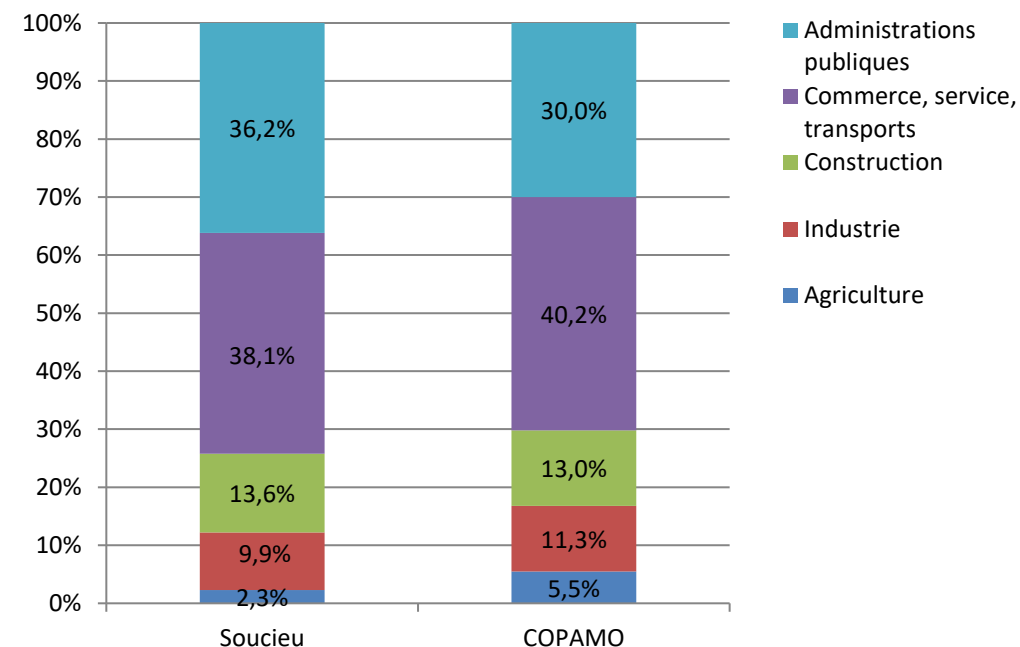


# Activités économiques

- Le secteur du « **commerce, service divers, transport** » apporte le **plus d'emplois** sur la commune (38,1% des emplois) suivi de très près par les « **administrations publiques** » (36,2%).
- Une **tendance semblable** au niveau de la **COPAMO**.
- Environ 10% d'**emplois dans « l'industrie »** au niveau communal comme intercommunal.
- Une **prédominance des profils sociaux professionnels très qualifiés** (39,3% de cadres et professions intermédiaires), en lien avec le niveau de revenus enregistré.
- **Les retraités représentent 23,7%** de la population des 15 ans et plus => signe de vieillissement de la population.

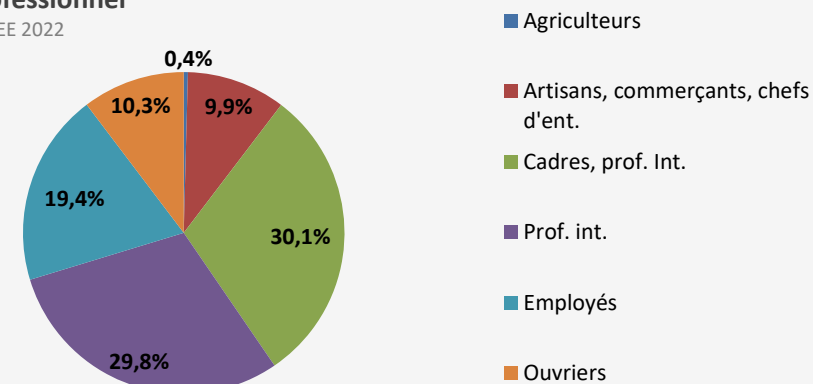
Comparaison des emplois par secteur d'activités

Source : INSEE 2022



Répartition de la population active communale selon le groupe socioprofessionnel

Source : INSEE 2022



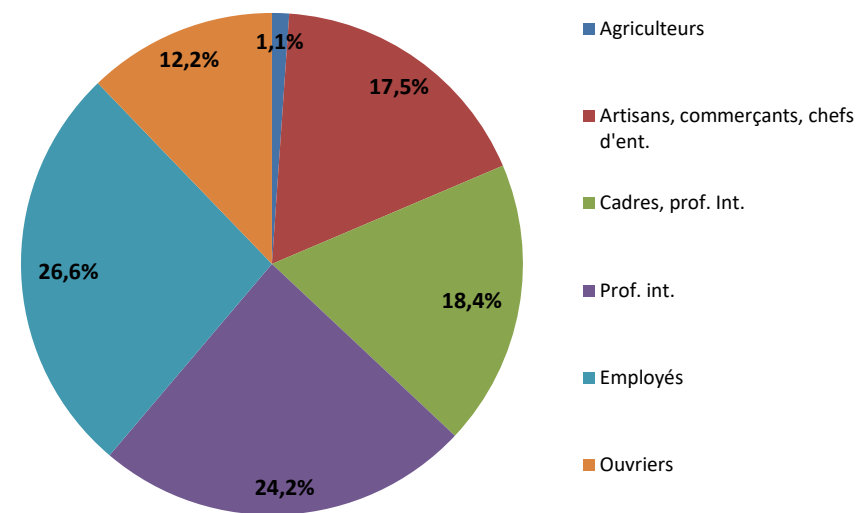
# Activités économiques

- Des **emplois dominés** par les catégories **employés** (26,6%) et **professions intermédiaires** (24,2%).
- Les emplois des **cadres et professions intellectuelles supérieures** et **artisans/commerçants/chefs d'entreprises** sont **plus faiblement représentés** avec respectivement 18,4% et 17,5%.
- Les **ouvriers** représentent tout de même **12,2% des emplois**.
- L'**agriculture offre 1,1% des emplois** sur la commune.

=> **Des emplois qui ne correspondent pas totalement aux profils des actifs résidents** (synonyme de déplacements domicile-travail importants).

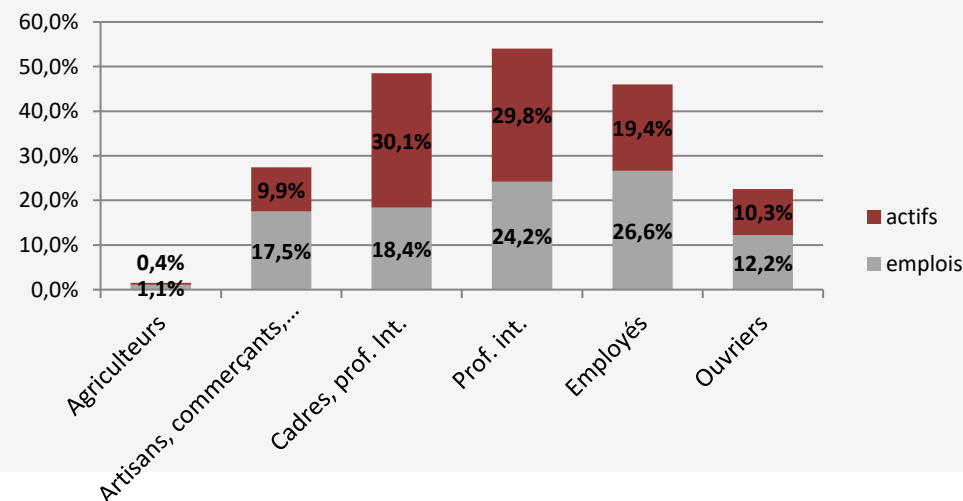
Répartition des emplois selon le groupe SP en 2022

source. INSEE-SIRENE 2022



Comparaison des emplois et des actifs selon le groupe SP

source. INSEE-SIRENE 2022



# Tourisme

---

## Atouts du Pays Mornantais

Un territoire mis en valeur notamment au travers de l'office du tourisme des Monts du Lyonnais

### Tourisme vert :

- circuits de randonnée,
- sports (escalade, pêche, ...),

### Gastronomie :

- productions agricoles locales, vente à la ferme, dégustations, animations, ...
- restaurants,
- marchés, ....

### Culture :

- patrimoine religieux (églises, chapelles, ...), châteaux, patrimoine gallo-romain (aqueducs du Gier et de la Brevenne), visites guidées (Mornant, Riverie, moulin Marcel Coquard, ...), ...
- musées (mines, théâtre de Guignol, ...).



source : AUA

# L'activité agricole

**22 sièges d'exploitation agricole** recensés en 2025 (13 retours de questionnaires) :

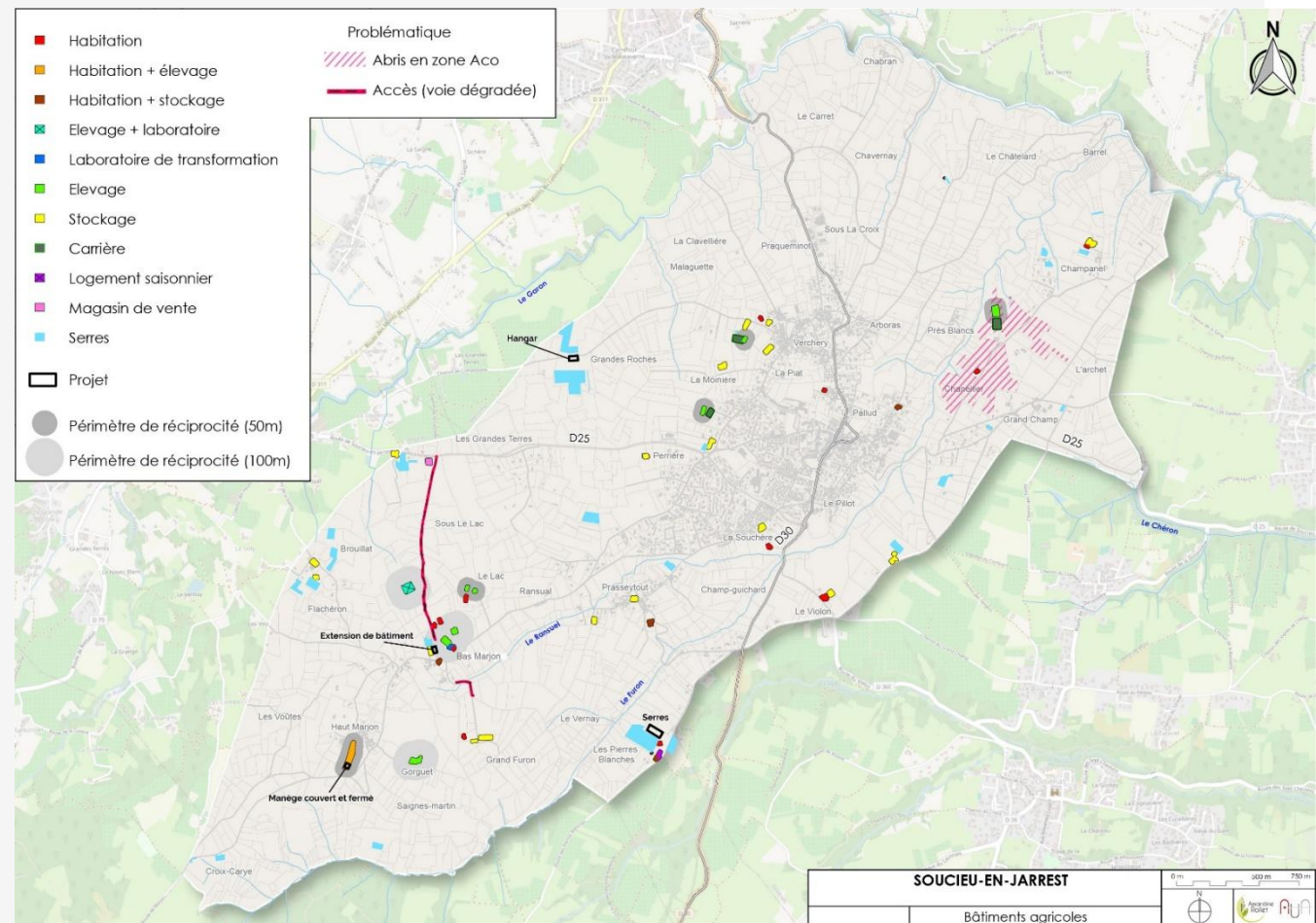
- 5 pratiquent de l'élevage (vaches allaitantes, chevaux, chèvres, vaches laitières, ferme pédagogique).
- Le reste : arboriculture, petits fruits, grandes cultures, viticultures, maraichage, horticulture.

→ *Une forte diversité des productions*

Des **systèmes de commercialisation** via les **filières traditionnelles**, mais également les **circuits courts**.

Une **moyenne d'âge relativement jeune** (46 ans) mais au moins 4 chefs d'exploitation de 55 ans ou + en 2025.

Des agriculteurs avec des **projets**.



source : enquête agricole 2025, Amandine Rollet

# L'activité agricole

**Activité agricole en perte de vitesse depuis 32 ans** mais une **SAU qui se maintient depuis 2000**. Elevage en fort déclin.

Une **forte pression urbaine** sur l'ensemble du Pays Mornantais : conflits de voisinage liés à la présence d'habitations au sein de l'espace agricole ou à la proximité des exploitations de certains hameaux. Des problématiques d'accès.

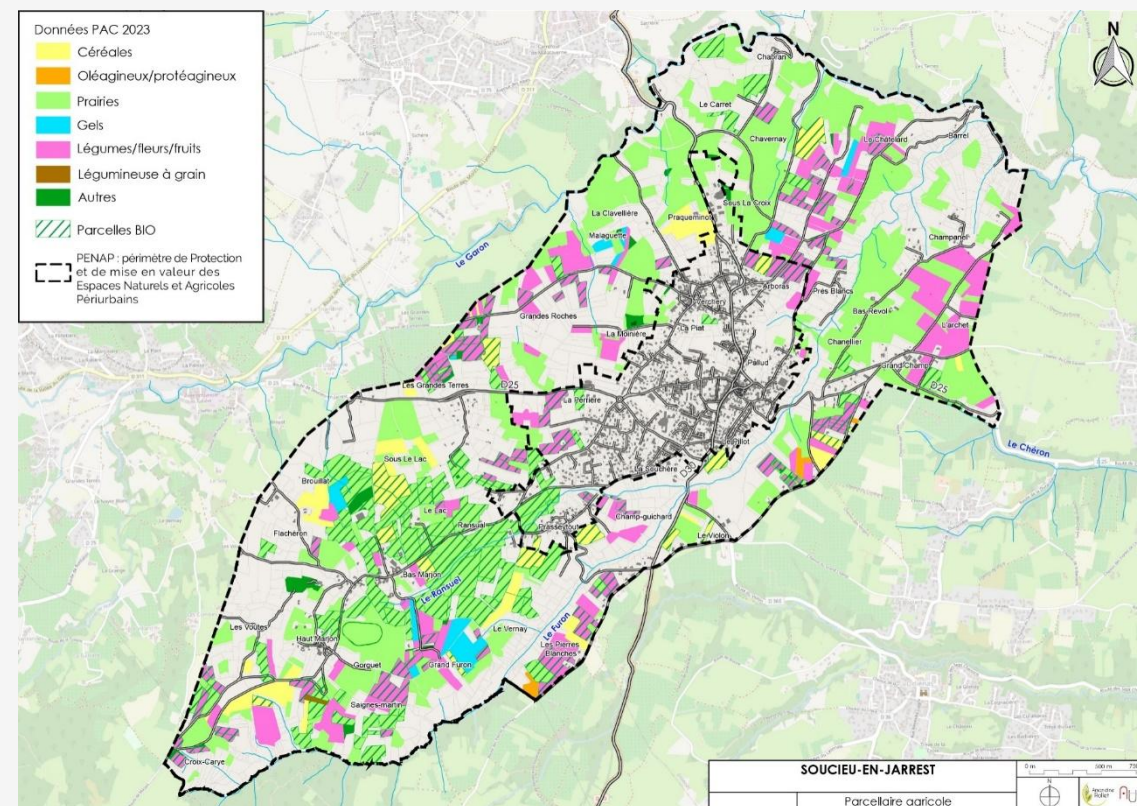
Une **transmission des exploitations compliquée** (lié notamment au coût du foncier).

Des **traitements phytosanitaires de plus en plus contraints** (hors champ du PLU).

Des **PENAP qui protègent les espaces agro-naturels**.

35% du parcellaire cultivé en agriculture biologique.

Un **parcellaire majoritairement occupé par des prairies**.



source : enquête agricole 2025, PAC 2023

# Activités économiques

## Constats

- Une commune plutôt résidentielle avec plus d'actifs que d'emplois mais un territoire intercommunal proposant une part importante d'emplois.
- Des déplacements quotidiens importants liés au travail.
- Un tissu économique local porté majoritairement par les transports, commerces et services.
- Une population active dominée par les profils qualifiés.
- Un territoire disposant d'attraits touristiques à mettre en valeur, notamment au niveau du patrimoine bâti, des paysages et des produits du terroir.
- Une activité agricole encore bien présente sur le territoire, bien qu'elle soit globalement en perte de vitesse.
- Une activité agricole dynamique : exploitants jeunes, systèmes de production très variés, diversification de leurs modes de commercialisation, projets.
- PENAP permettant de « sanctuariser » le parcellaire agricole.

## Enjeux

- Maintenir le tissu d'activités locales en permettant son évolution, notamment dans le cadre intercommunal.
- Conforter les activités existantes pour maintenir les emplois locaux, notamment dans la zone d'activités.
- Favoriser le développement des modes alternatifs à la voiture pour les déplacements domicile-travail.
- Développer l'attractivité touristique de la commune en protégeant la qualité paysagère et patrimoniale et en permettant le développement de nouveaux projets.
- Ne pas contraindre les exploitations agricoles existantes (permettre leur évolution, limiter la présence de tiers à proximité).
- Préserver l'équilibre entre l'activité agricole, le maintien des milieux d'intérêt écologique et la diversité des paysages (notamment problématique dans le PLU actuel entre périmètre ENS classé en secteur Aco et projets agricoles).

# Diagnostic de territoire

## Préambule

### Les enjeux du territoire

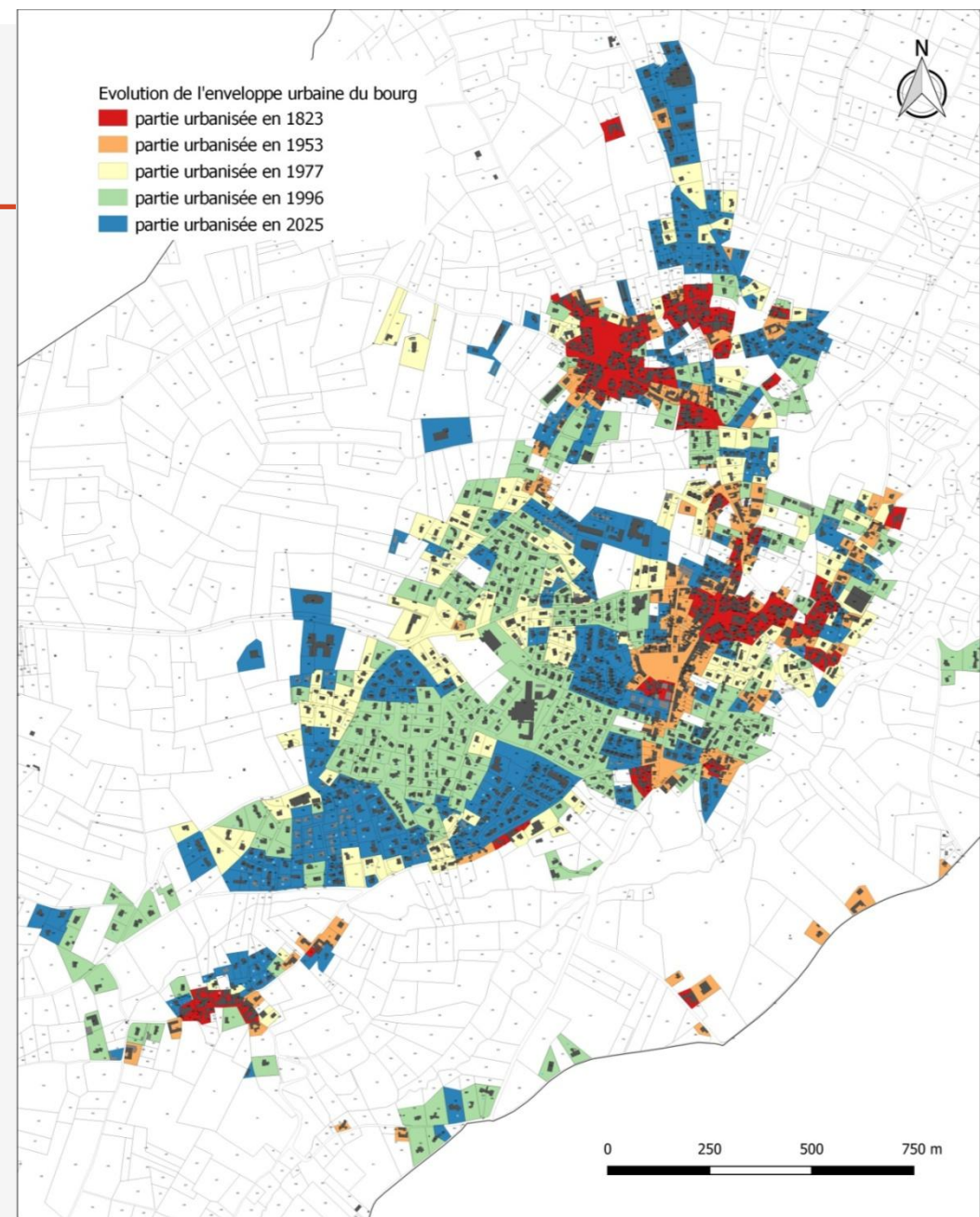
1. Territoire et environnement
2. Activités humaines
3. **Morphologie urbaine et fonctionnement**

# Histoire et évolution de l'urbanisation

## Une morphologie issue de plusieurs époques de construction

Evolution entre 1823 et 2020 :

- Très **peu de changements entre 1823 et 1953** : renforcement du bourg et des principaux hameaux. (1405 hab en 1954).
- **Développement modéré entre 1953 et 1977**. Etirement de l'enveloppe urbaine par extension le long des voies et parfois ex nihilo. Apparition de l'urbanisation pavillonnaire. (1933 hab en 1975).
- **Entre 1977 et 1996, très fort développement urbain en extension**, surtout à l'Ouest (La Tolonne, La Souchière, La Perrière). Lotissements majoritaires. Grosse emprise pour les équipements (collège, école, équipements sportifs) (±3300 hab en 1996).
- **Depuis 1996, poursuite du développement** mais essentiellement par **comblement d'espaces interstitiels**. Nouveaux équipements (MAS, salle polyvalente, locaux techniques, ) (4652 hab en 2022).

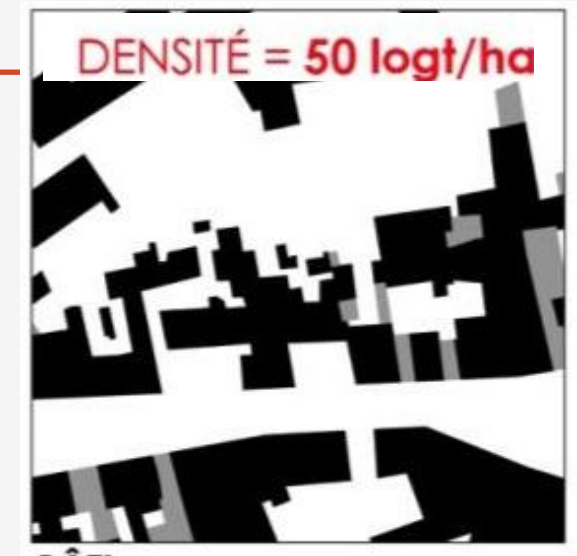


=> **Une enveloppe urbaine étirée avec des espaces vides importants**

# Morphologie et paysage urbain

## Le tissu ancien (bourg et cœur de hameaux)

- Un parcellaire oblong et étroit qui favorise l'implantation du bâti en alignement et la préservation de cœurs d'îlots verts.
- Les limites privé/public sont franches : la rue est « construite », soit par le bâti, soit par un mur de clôture.
- Des rues étroites, partagées entre piétons et véhicules, qui de fait, peuvent être le lieu de conflits d'usages.
- Les axes principaux à vocation de transit portent un enjeu majeur de redistribution/rééquilibrage des différents modes de déplacements au profit d'une meilleure qualité d'usage de l'espace public.



source : AUA



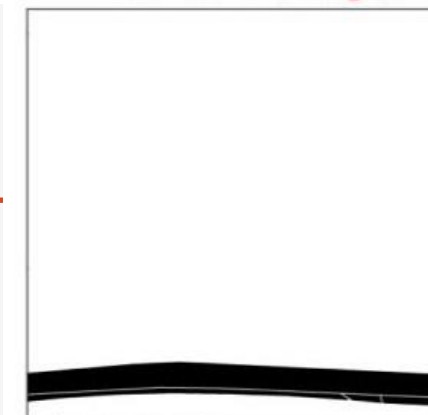
# Morphologie et paysage urbain

## Le tissu urbain pavillonnaire des années 1960-1970

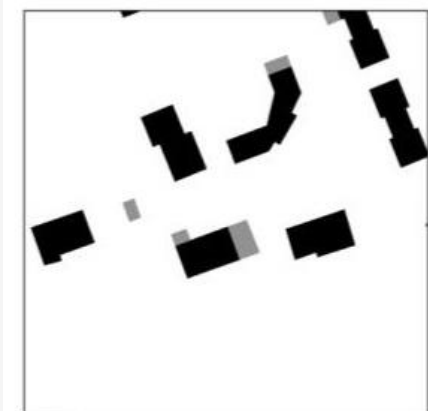
(exemple : La Perrière Nord)

- Premiers mitages caractérisés par une implantation spontanée prenant appui sur la structure viaire existante, d'origine agricole.
- Création d'un tissu urbain très lâche, avec de vastes parcelles aux formes variées et liées à la forme originelle des champs préexistants. Présence de grands jardins arborés, au profit de la qualité du cadre de vie.
- Quelques lotissements plus denses construits à cette époque, autour d'impasses privées.
- Prépondérance de l'auto, qui régit le fonctionnement de ces espaces.
- Un type de tissu qui s'est densifié sur la période récente par le biais de divisions parcellaires, au détriment de la valeur d'usage de l'espace public, qui reste un espace de flux.

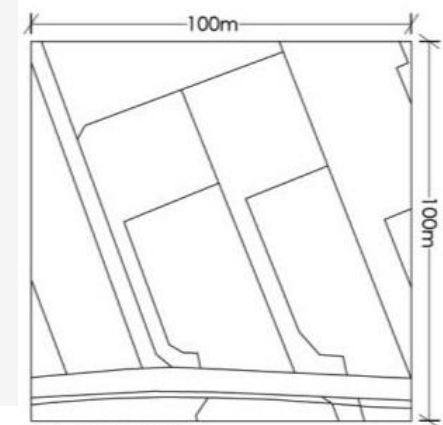
=> **Un type d'urbanisation très consommateur de foncier et au tissu urbain très éloigné de celui historique.**



RÉSEAU VIAIRE



BÂTI



PARCELLAIRE

# Morphologie et paysage urbain

## Le tissu urbain pavillonnaire des années 1990-2000

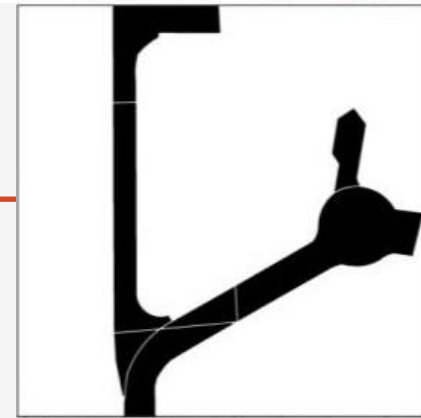
(exemples : La Perrière Sud, Les Mûriers, Les Veloutiers, Clos Levant)

- Premières grandes opérations de lotissements organisés générant un découpage parcellaire normé et homogène, avec des parcelles de petite taille (disparition du parcellaire agricole d'autrefois).
- Bâti organisé autour d'impasses privées avec toutefois une attention portée à la qualité des espaces communs, à l'impact du stationnement, à la gestion des eaux pluviales.
- Succession et juxtaposition des opérations les unes à côté des autres, sans liaisons fonctionnelles (cheminements doux) accentuant l'effet de « morcellement ».

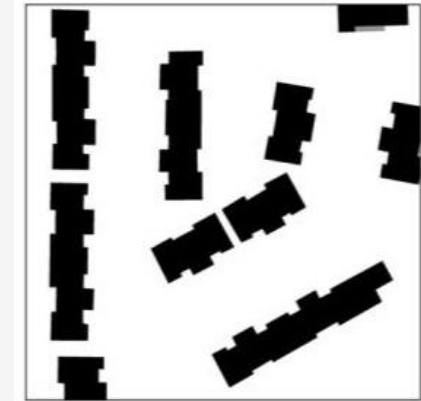
**=> Un type d'urbanisation assez consommateur de foncier et au tissu urbain éloigné de celui originel**



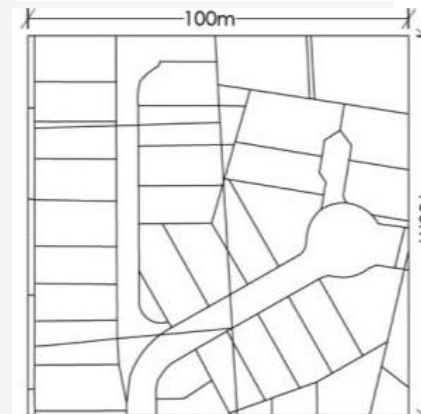
DENSITÉ = 30 logt/ha



RÉSEAU VIAIRE



BÂTI



PARCELLAIRE

source : AUA

# Morphologie et paysage urbain

## Le tissu urbain dense récent

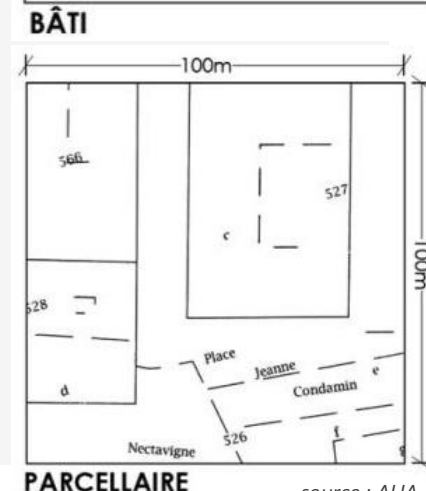
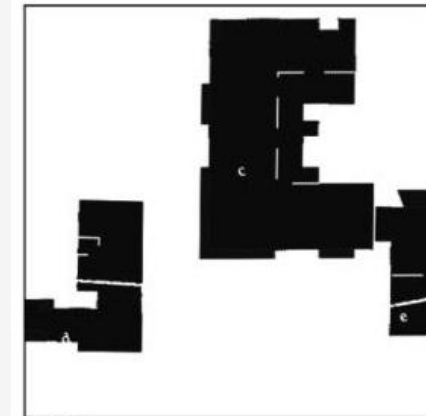
(exemple : Quartier de La Piat)

- Depuis les années 1990, développement des programmes de logements collectifs en renforcement de la centralité du village. En particulier, le quartier de la Piat se caractérise par :
  - un parcellaire de grande taille, faisant clairement apparaître les emprises publiques,
  - une interdépendance des espaces privés et publics, qui se qualifient et se complètent mutuellement,
  - le retour de la rue et de la place dans la composition urbaine, mettant en œuvre des ilots bâtis.

**=> Un type d'urbanisation optimisant le foncier et un retour aux morphologies proches de celle originelle.**



DENSITÉ = 50 logt/ha



source : AUA

## **Constats**

- Des secteurs anciens de qualité, ayant conservé leur caractère originel.
- Une urbanisation qui s'est largement étirée au fil du temps.
- Une centralité manquant de lisibilité au sein de l'enveloppe urbaine.
- Un manque d'intégration paysagère de certaines constructions.
- Un phénomène de division parcellaire apparu dans les années 2000.
- Un tissu bâti alternant plusieurs types de tissus : ancien, pavillonnaires libres et encadrés, opérations d'ensembles, ...

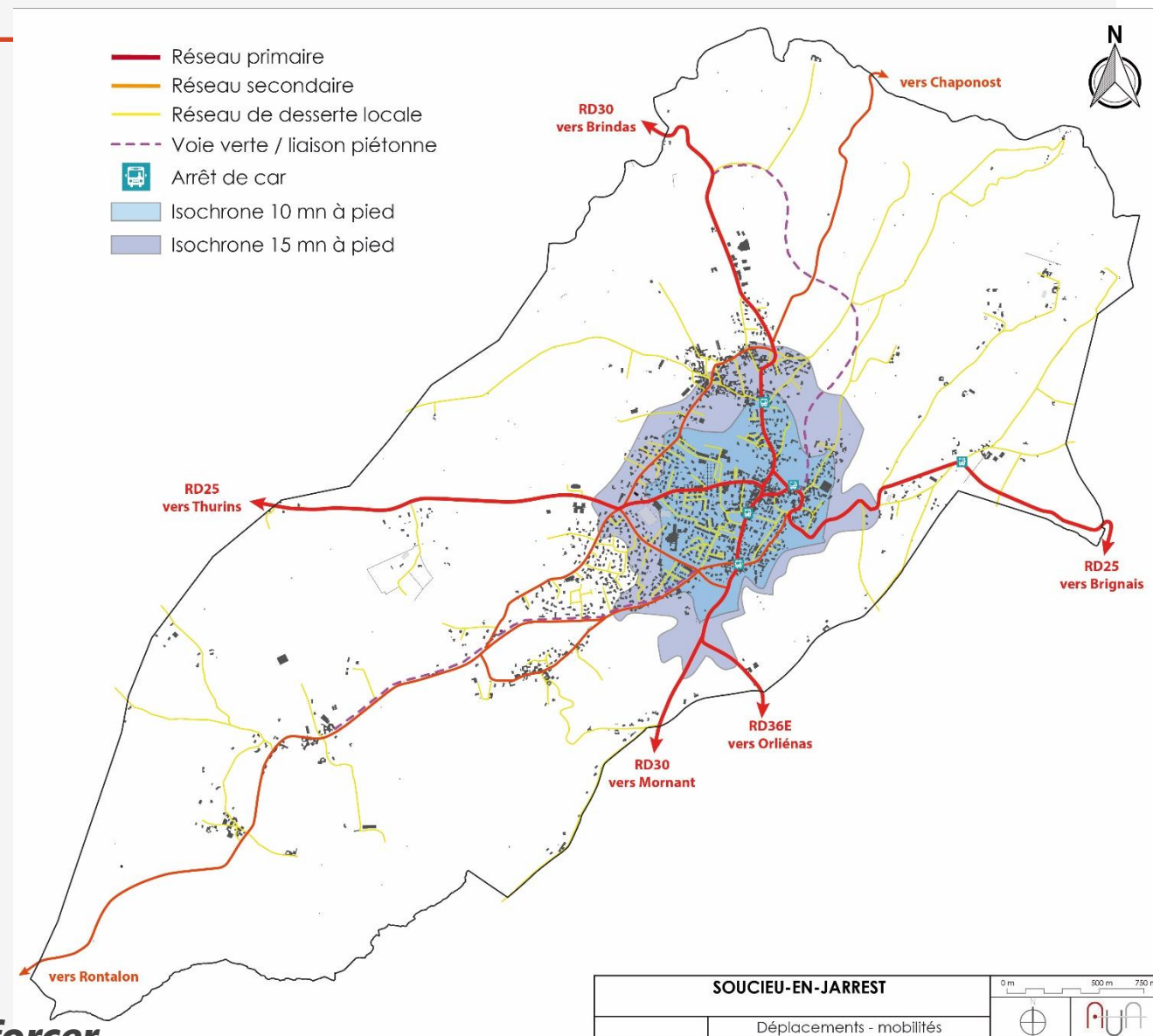
## **Enjeux**

- Privilégier le renforcement au sein de l'enveloppe urbaine existante (grands tènements non bâtis inclus) tout en prenant en compte la préservation des secteurs anciens.
- Limiter la consommation foncière.
- Maintenir les espaces de transition entre l'urbanisation et les espaces naturels et agricoles.
- Veiller à l'insertion paysagère et architecturale des nouvelles constructions.
- Continuer à proposer une offre de logements aux typologies proches des volumes des tissus originels et économes en foncier.

# Le fonctionnement urbain

## Les infrastructures routières

- Commune traversée par **un axe important localement : RD30** (La-Tour-de-Salvigny/A89 – Mornant – vallée du Gier).
- **Bourg situé au croisement des principales voies de desserte** (RD30 et RD25).
- **Réseau routier permettant une desserte de tous les secteurs.** Prénance des voies en impasse dans l'enveloppe urbaine. Voies globalement de faible largeur hors zone urbaine.
- **Trafic important sur les RD** engendrant des **problèmes de sécurité** dans le centre.
- Possible difficultés de circulation dans certains secteurs du fait de l'étroitesse des routes.
- Les **lotissements sont majoritairement desservis par des voies en impasse**. Les opérations récentes proposent toutefois des bouclages.



=> **Un maillage à améliorer et une sécurité à renforcer.**

# Le fonctionnement urbain

## Les transports en commun et covoiturage

- **Voie ferrée de l'Ouest Lyonnais** à proximité de la commune. **Gare de Brignais** située à 6,5km / 10 min en voiture et accessible en car (ligne 214, 16 min). Connexion avec le réseau TCL.
- Trains TER directs à destination de Lyon Gorge-de-Loup et Lyon Saint-Paul.
- Commune desservie par **2 lignes régulières du réseau TCL unifié** : 214 (Givors <-> St-Genis-Laval / 4 arrêts sur la commune) et 222 (Domartin <-> Vourles / 3 arrêts sur la commune). Liaisons vers les pôles d'échanges de Marcy-l'Etoile, Brignais et de Givors et au-delà la métropole. Un arrêt souhaitable vers la ZA sur la ligne 222.
- **12 lignes Junior Direct** (507, 523, 704, 705, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 743, 744) à destination des scolaires (vers les établissements de St-Martin-d'en-Haut, St-Symphorien-sur-Coise, Mornant, Saint-Genis-Laval et vers le collège de Soucieu).
- Systèmes de covoiturage « Encovoit'RDV » et « Encovoit'Ligne » mis en place par la COPAMO via l'application Karos.

=> **Offre ferroviaire attractive pour se rendre à Lyon, à condition de pouvoir se rendre à Brignais. Offre en car limitée.**

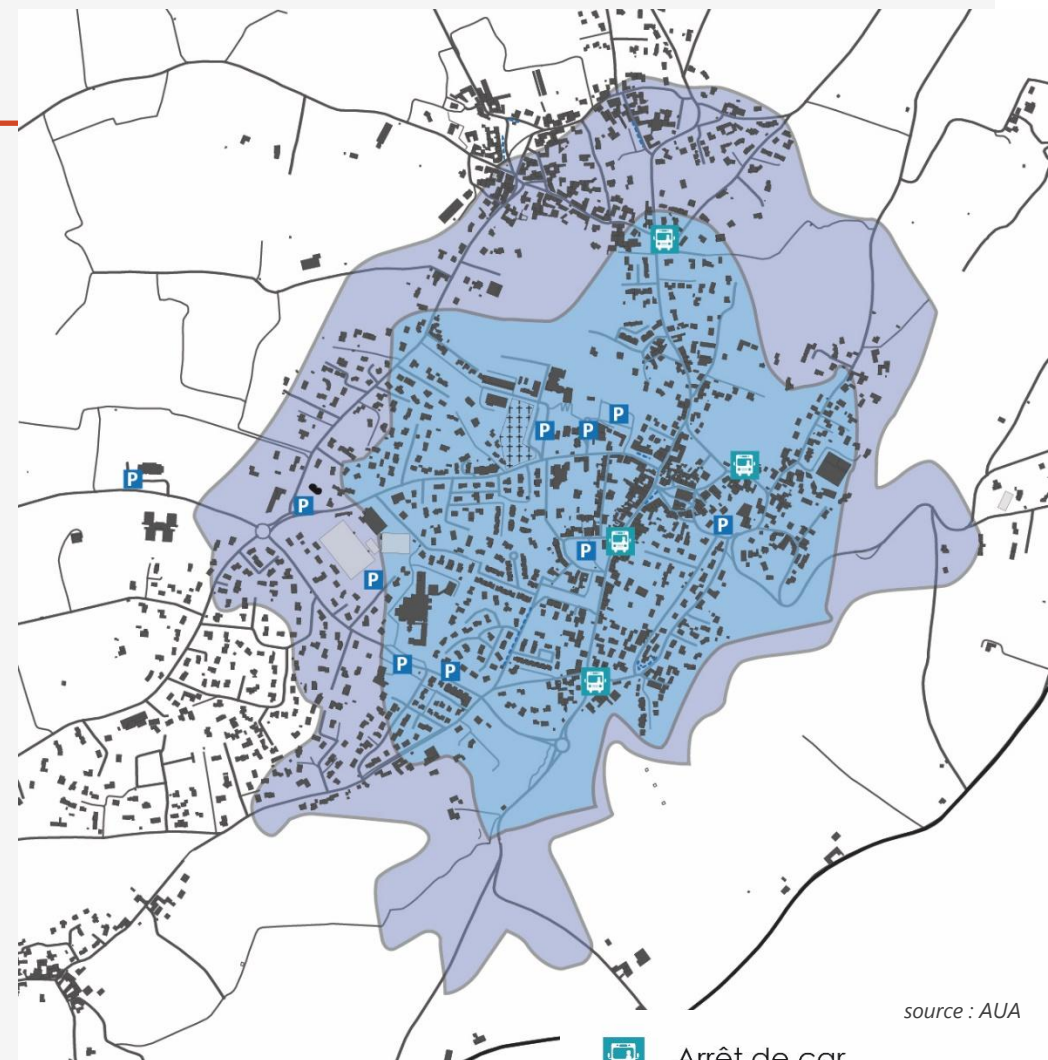


# Le fonctionnement urbain

## Les modes actifs et le stationnement

- **Cheminements** majoritairement matérialisés par des **trottoirs dans le bourg. Aménagements dédiés sur les espaces publics** autour des équipements. **Quelques passages** pour les piétons **dans des opérations récentes** (La Tolonne, La Flette). Les chemins ruraux qui permettent de revenir dans le bourg.
- **Hyper centre de la commune à moins de 10 min à pied de la mairie.** Majorité du bourg accessible en 15 min.
- **Peu de pistes cyclables matérialisées** : 2 rues du centre avec piste à contresens.
- **Nombreux parkings publics**, bien répartis dans le bourg (350 places dans le centre, 715 au total), à **proximité des équipements et des commerces**. Quelques places le long de certaines voies. Une mutualisation entre les équipements, les commerces et les habitants.
- **Pas de parking de covoiturage** identifié.

**=> Un maillage modes doux à renforcer et des aménagements à valoriser. Une offre en stationnement cohérente et suffisante. Une réponse pour le covoiturage à développer.**



- source : AUA
- Arrêt de car
  - Isochrone 10 mn à pied
  - Isochrone 15 mn à pied
  - P Parkings publics
  - Places de stationnement

# Le fonctionnement urbain



## Equipements administratifs, techniques et de secours

- 1 mairie
- 1 local pour les services techniques
- 1 agence postale
- 1 église
- 1 cimetière
- 1 caserne de pompiers



## Equipements culturels

- 1 MJC
- 1 espace Part'âge
- 1 bibliothèque
- 1 école de musique
- 1 salle des fêtes (Espace Flora Tristan)



## Equipements sportifs et de loisirs

- 1 dojo
- 2 aires de jeux pour enfant et 1 city stade
- 1 salle multisports (Jean Garin)
- 1 stade de football
- 3 cours de tennis
- 2 terrains de basket
- 3 terrains de boules



# Le fonctionnement urbain

## Equipements scolaires

- petite enfance :
  - 1 RAM intercommunal « itinérant » présent à Soucieu-en-Jarrest 2 jeudis par mois,
  - 10 crèches intercommunales dont 2 sur la commune (Nid d'Anges 18p et La Cajolerie 21p).
  - 30 assistantes maternelles agréées.
- cycle élémentaire :
  - 1 école primaire publique (6 classes de maternelle + 12 classes d'élémentaire) accueillant 447 élèves (2025/2026).
  - 1 école primaire privée (2 classes de maternelle + 3 classes d'élémentaire) accueillant 99 élèves (2025/2026).
- 1 restaurant scolaire.
- 2 locaux pour le périscolaire.
- cycle secondaire :
  - 1 collège (La Perrière). Environ 600 élèves.
  - Lycées généraux à Givors et St-Genis-Laval (secteur). 1 Lycée professionnel à Brignais.



# Le fonctionnement urbain



## Equipements médico-sociaux

- 1 maison d'accueil spécialisée (MAS Soleil)
- 1 foyer de vie (FDV La maison de Soucieu)
- 1 service d'accueil de jour (SAJ La ferme de Verchery).



## Commerces et services

- Commerces et services concentrés dans le bourg, autour de la place de la Flette, la rue Ch. De Gaulle et la place du 11 novembre 1918.
- Nombreux commerces de bouche (15).
- Quelques commerces de bien (4).
- Nombreux services à la personnes (22).
- Nombreux services de santé : médecins, dentistes, infirmières, kinés, ostéopathes, orthophonistes, psychomotricien, pharmacie, vétérinaire.
- Présence d'entreprises, majoritairement implantées dans la zone Arbora (8 artisans du BTP, 3 dans la fabrication).



=> **Une offre diversifiée et de bon niveau.**

# Le fonctionnement urbain

## Espaces publics

- **Peu d'espaces publics** : place de la Flette, place du 11 novembre 1918, parvis devant la bibliothèque. **Tailles réduites** (typique des tissus urbains anciens). **Amélioration qualitative sur les aménagements récents** (ex : place du 11 novembre).
- **Peu de parcs ou de jardins publics** et souvent **complémentaires des espaces minéraux** : square du souvenir, place du Planil, espace végétalisé devant la bibliothèque, rue du Stade, place de la Flette.

=> *Enjeu de compléter le maillage des espaces publics.*

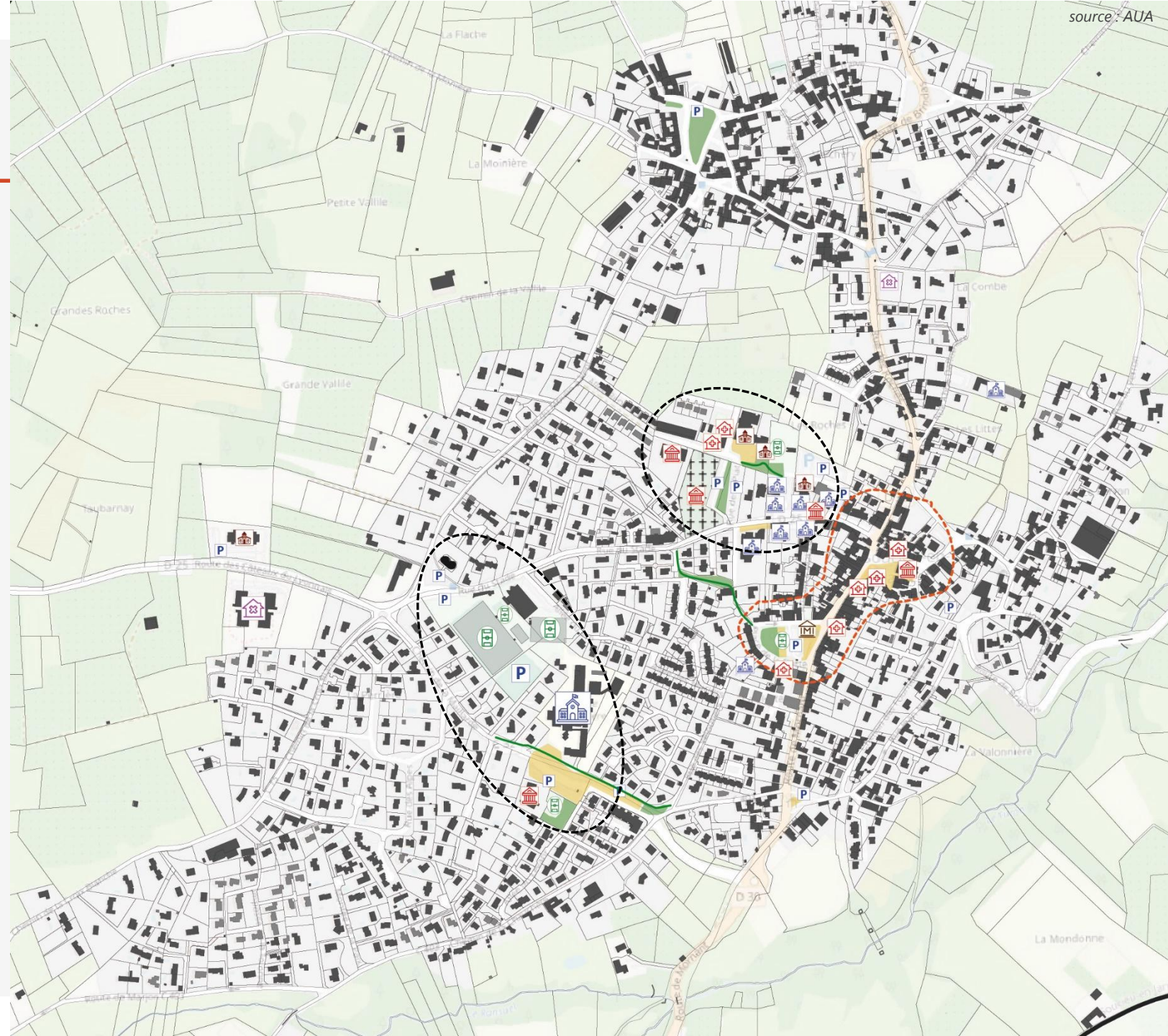
=> *Trouver un espace public central d'importance.*



# Le fonctionnement urbain



**=> Une centralité d'usage bien identifiée avec un secteur commercial et 2 pôles d'équipements.**



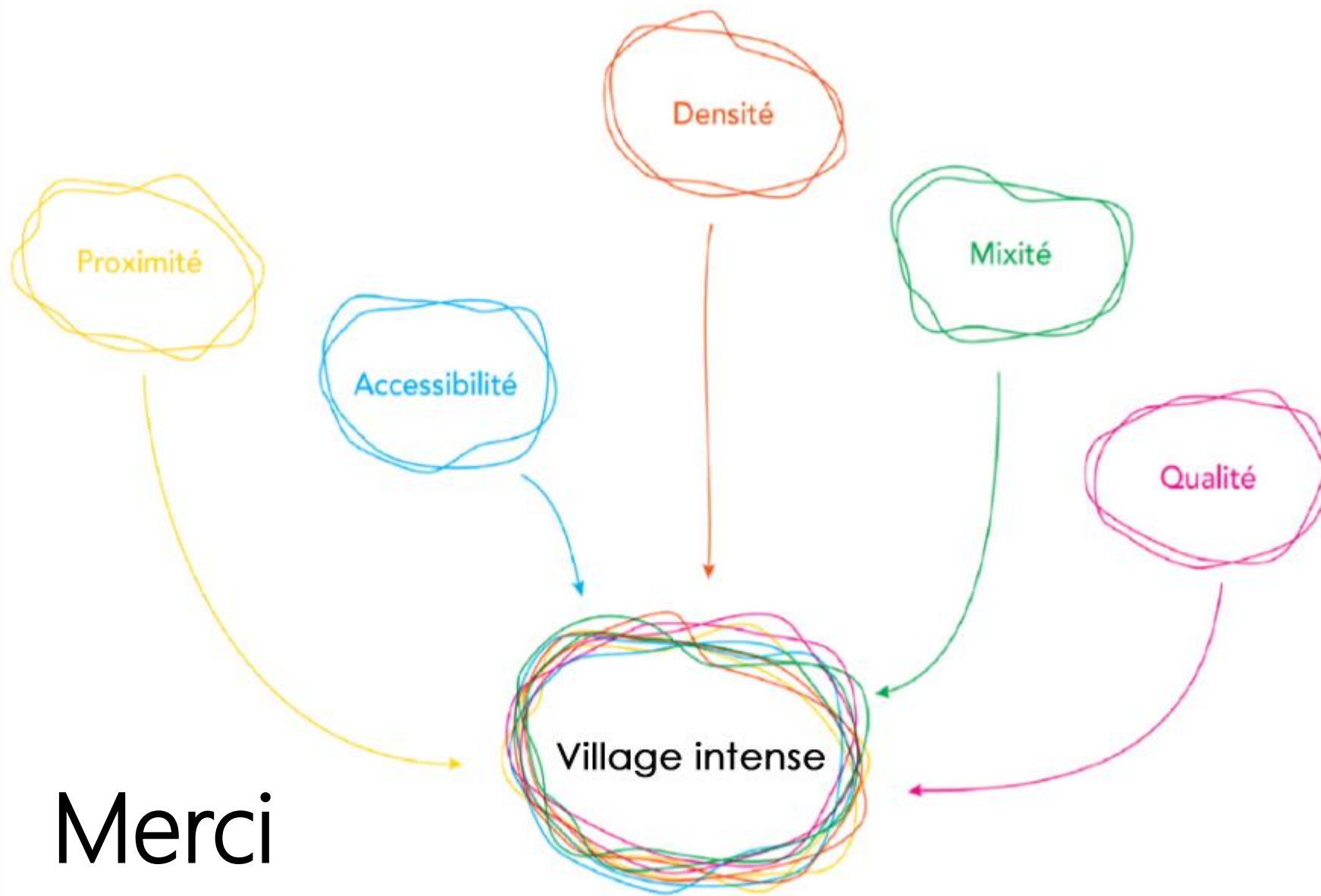
# Le fonctionnement urbain

## **Constats**

- Un réseau routier permettant une bonne desserte mais de nombreux secteurs en impasse et un fort trafic au centre.
- Un maillage de cheminements doux à renforcer et qualifier.
- Une desserte en transport commun limitée mais qui peut offrir une alternative à la voiture pour les déplacements domicile-travail vers Lyon (TER) depuis Brignais.
- Des équipements cohérents avec la taille et la localisation de la commune.
- Une offre commerciale et de services développée et bien localisée.
- Un bourg étendu mais avec une centralité d'usage bien marquée.

## **Enjeux**

- Améliorer le maillage routier en créant des bouclages.
- Développer le maillage de cheminements modes doux sécurisés.
- Favoriser le développement des modes alternatifs à la voiture.
- Conforter les équipements existants et anticiper les besoins futurs autour de la centralité.
- Renforcer le réseau des espaces publics et les mettre en valeur, notamment avec la création d'un nouvel espace central.



Merci

